



Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026

Suivi socioéconomique 2015-2023

Rapport présenté à :

Rio Tinto

26 août 2025

Projet 22-0697



Équipe de réalisation

Groupe Conseil Nutshimit-Nippour

Élaine Bougie, architecte paysagiste, B.A.P.

Direction de projet et révision

Stéphane Bernard, ing. f., M. ATDR

Chargé de projet et révision

Stéphane Riverin, géographe, B. Sc.

Analyses et rédaction

Pierre Tulk, architecte paysagiste, Agr., M.A.P.

Recherche d'information

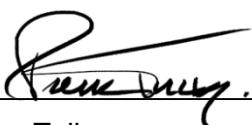
Sarah Imbeault, technicienne en géomatique

Géomatique

Francine Vallée, adjointe administrative

Édition

Préparé par :



Pierre Tulk
Arch. pays. Agr., M.A.P.

Approuvé par :



Stéphane Bernard
Ing. f., M. ATDR

03	2025-08-26	Version finale
N° révision	Date	Description de la modification de l'émission

Référence à citer

Groupe Conseil Nutshimit-Nippour (GCNN). 2025. Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026 - Suivi socioéconomique 2015-2023. Rapport du projet 22-0697. 43 pages + annexes.

Table des matières

1	Introduction	1
2	Zone d'étude	2
3	Méthodologie.....	4
4	Interventions réalisées par Rio Tinto dans le cadre du PSBLSJ de 2015 à 2023	5
5	Évolution du milieu entre 2015 et 2023.....	6
5.1	Affectations du territoire.....	6
5.1.1	MRC de Lac-Saint-Jean-Est.....	6
5.1.2	MRC du Domaine-du-Roy	6
5.1.3	MRC de Maria-Chapdelaine.....	7
5.2	Occupation et utilisation du territoire.....	8
5.2.1	Développements résidentiels	8
5.2.1.1	MRC de Lac-Saint-Jean-Est.....	8
5.2.1.2	MRC du Domaine-du-Roy	10
5.2.1.3	MRC de Maria-Chapdelaine	12
5.2.1.4	Mashteuiatsh.....	13
5.2.2	Développements récrétouristiques	13
5.2.2.1	MRC de Lac-Saint-Jean-Est.....	13
5.2.2.2	MRC du Domaine-du-Roy	17
5.2.2.3	MRC de Maria-Chapelaine	19
5.2.2.4	Mashteuiatsh.....	23
5.2.2.5	Parc national de la Pointe-Taillon	23
5.2.3	Navigation de plaisance	25
5.2.3.1	MRC de Lac-Saint-Jean-Est.....	25
5.2.3.2	MRC du Domaine du Roy.....	26
5.2.3.3	MRC de Maria-Chapdelaine	27
5.2.3.4	Mashteuiatsh.....	27
5.2.3.5	Conditions de navigation	27
5.2.4	Autres activités récréatives	33
5.2.4.1	La Corporation LACTivité Pêche	33
5.2.4.2	Les Courses CRYO	33
5.2.4.3	Véloroute des Bleuets	33
6	Conclusion	35
7	Références	36

Liste des cartes

Carte 1.	Localisation de la zone d'étude.....	3
----------	--------------------------------------	---

Liste des tableaux

Tableau 1.	Comparaison des scénarios des niveaux de gestion des eaux du lac Saint-Jean	29
------------	---	----

Liste des figures

Figure 1.	Niveau d'eau du lac Saint-Jean (en pieds) du 1 ^{er} mai au 21 septembre (comparaison scénario « statu quo »).....	30
Figure 2.	Niveau d'eau du lac Saint-Jean (en pieds) du 1 ^{er} mai au 21 septembre (comparaison « scénario M »)	31

Liste des annexes

Annexe 1	Liste des intervenants consultés.....	A
Annexe 2	Modèles de lettre de demande de renseignements	B
Annexe 3	Bilan des interventions de stabilisation des berges.....	C
Annexe 4	Cartes de localisation des principaux changements aux affectations du territoire de 2015 à 2023.....	D

Liste des acronymes

CLAP	Corporation LACtivité pêche
CDPP	Corporation de développement des Premiers Peuples
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CREDD	Conseil régional de l'environnement et du développement durable
DPI	Développement Piekuakami Ilnuatsh
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
OBV	Organisme de bassin versant
OSBL	Organisme sans but lucratif
PRMHH	Plan régional des milieux humides et hydriques
PSBLSJ	Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean
PUR	Plan d'urbanisme révisé
SADR	Schéma d'aménagement et de développement révisé
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SGE	Société de gestion environnementale

1 Introduction

Dans le cadre de son Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean (PSBLSJ), autorisé par le décret no 6-2018 en janvier 2018, Rio Tinto s'est engagé à réaliser tous les cinq ans, un suivi de l'évolution du contexte socioéconomique de la zone littorale du lac Saint-Jean et de trois importants tributaires du plan d'eau, soit les rivières Ashuapmushuan, Mistassini et Pérignonka.

Les objectifs du suivi socioéconomique sont de brosser le portrait actuel du milieu touché par le PSBLSJ et d'identifier son évolution depuis 2015, date du dépôt de la dernière étude d'impact sur l'environnement (WSP, 2015), en termes d'affectation, d'occupation et d'utilisation du territoire, et ce, pour les trois MRC, les 12 villes et municipalités et la communauté autochtone de Mashteuiatsh qui borde le lac Saint-Jean.

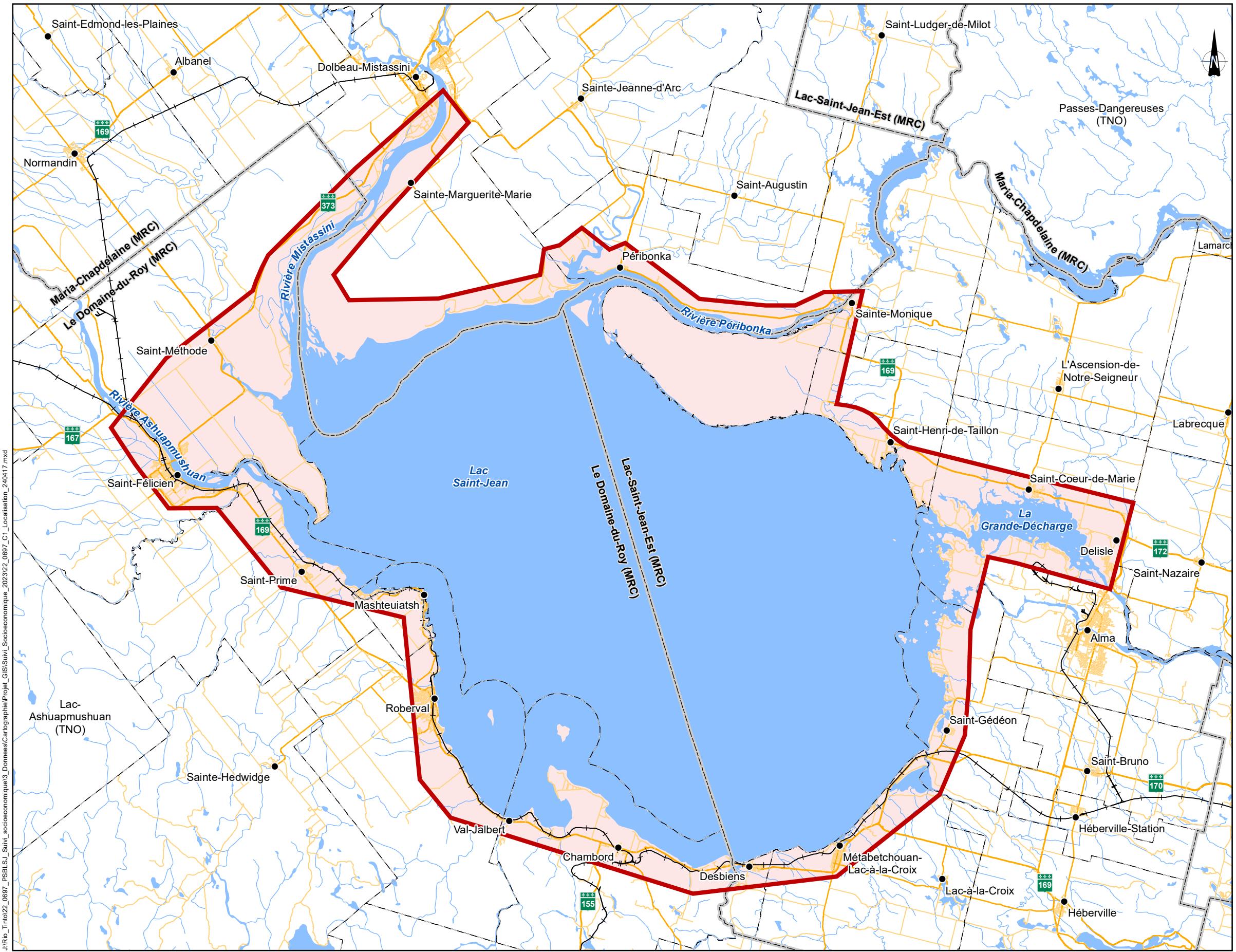
C'est dans ce contexte que Rio Tinto a mandaté le Groupe Conseil Nutshimit-Nippour (ci-après GCNN) pour réaliser le suivi socioéconomique 2015-2023 relatif au PSBLSJ 2017-2026.

2 Zone d'étude

La zone d'étude a une superficie totale de 1 639 km² et correspond à la zone d'étude restreinte des études d'impact sur l'environnement de 1983 et de 2015. Le territoire couvert par cette zone comprend le lac Saint-Jean (1 053 km²) et la section aval de ses principaux tributaires (rivières Ashuapmushuan, Mistassini et Pérignonka), les berges ainsi qu'une partie des terres environnantes (carte 1).

La zone d'étude touche aux territoires des MRC de Lac-Saint-Jean-Est, du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine. Elle vise particulièrement les villes et municipalités suivantes et comprend une partie du territoire de la communauté autochtone de Mashteuiatsh :

- Sainte-Monique-de-Honfleur;
- Saint-Henri-de-Taillon;
- Alma;
- Saint-Gédéon;
- Métabetchouan–Lac-à-la-Croix;
- Desbiens;
- Chambord;
- Roberval;
- Saint-Prime;
- Saint-Félicien;
- Dolbeau-Mistassini;
- Pérignonka.



Carte 1
Localisation de la zone d'étude

Limite

- Zone d'étude
- Municipalité
- Municipalité régionale de comté (MRC)

Hydrographie

- Cours d'eau permanent
- Plan d'eau

Infrastructure

Voie ferrée

Réseau de transport

- Route nationale / Route régionale
- Route collective
- Route locale

Source des données :
BDTA 1/250 000, MERN Québec, 2021
Réseau routier, Adresse Québec, 2024-02
Système de découpage administratif du Québec 1/20 000 (SDA), MERN Québec, 2024-02
Données de projet, PSBLSJ, 2015 à 2023

0 2 500 5 000 m
NAD 1983 CSRS MTM 8

1:250 000

Programme de stabilisation des berges du lac
Saint-Jean 2017-2026

Suivi socioéconomique 2015-2023

Rio Tinto
Projet : 22-0697

22 avril 2024
Approuvé par :
Stéphane Bernard



3 Méthodologie

La méthodologie préconisée pour réaliser ce suivi socioéconomique repose en grande partie sur une revue documentaire. Une demande d'informations a été acheminée aux différents intervenants de la zone d'étude, principalement les MRC, les villes et municipalités, la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, les organismes de promotion touristique, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et les entreprises récrétouristiques. Ces intervenants ont été sollicités afin d'identifier les principaux changements survenus sur leur territoire depuis 2015, secteurs ou propriétés localisés dans la zone d'étude, en ce qui a trait aux affectations, à l'occupation et à l'utilisation du territoire. La recherche d'informations concernait plus particulièrement les développements résidentiels, de villégiature, les infrastructures et activités récrétouristiques ainsi que les infrastructures associées à la navigation de plaisance.

Un tableau détaillé de tous les intervenants sollicités dans le cadre du projet, la confirmation d'une transmission d'informations pertinentes et de certains commentaires est présentée à l'annexe 1. Les modèles de lettre de demande de renseignements transmises sont joints à l'annexe 2.

Certains documents ont été consultés en ligne, notamment les versions à jour des schémas d'aménagement des MRC ainsi que les plans d'urbanisme, de zonage et les règlements de zonage des villes et municipalités concernées. Des recherches et consultations en ligne ont également été réalisées pour préciser des informations concernant certaines entreprises récrétouristiques et divers projets de développement résidentiels et récrétouristiques.

Une analyse qualitative et quantitative des données et des informations recueillies permet d'établir un constat sur l'évolution du milieu socioéconomique de la zone d'étude pour la période 2015-2023.

4 Interventions réalisées par Rio Tinto dans le cadre du PSBLSJ de 2015 à 2023

L'ensemble des interventions effectuées par Rio Tinto dans le cadre du PSBLSJ entre 2015 et 2023 sont présentées à l'annexe 3. Les informations proviennent de la plateforme web Géocampus, ainsi que des différents bulletins d'information et rapports de Rio Tinto.

5 Évolution du milieu entre 2015 et 2023

5.1 Affectations du territoire

Les changements aux schémas d'aménagement des MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy sont résumés ci-après. Les modifications les plus importantes des affectations du territoire répertoriées dans la zone d'étude depuis 2015 sont illustrées sur les cartes 2 à 6 du dossier cartographique de l'annexe 4.

5.1.1 MRC de Lac-Saint-Jean-Est

En réponse à la demande d'information, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est précise qu'elle est, depuis novembre 2022, en processus de refonte complète de son schéma d'aménagement, la dernière version datant de 2001. La première étape de cette refonte visait la préparation et l'adoption d'une vision stratégique exprimant les désirs et les attentes de la collectivité à l'égard de son développement futur. Ce nouvel énoncé de vision stratégique a été adopté en octobre 2023, à la suite d'une virée territoriale. Le premier projet du schéma d'aménagement et de développement devrait être finalisé en 2025, en vue d'une adoption complète du nouveau schéma prévue pour 2027. Cette révision pourrait donner lieu à des changements d'affectations sur le territoire.

La MRC mentionne également plusieurs projets de conservation potentiels dans son Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) entré en vigueur en septembre 2023. Ce plan dévoile les orientations et la vision de la MRC à l'égard de la protection et de la conservation des milieux humides et hydriques sur son territoire, mettant ainsi en branle des discussions pour d'éventuels projets de conservation sur le territoire.

5.1.2 MRC du Domaine-du-Roy

La MRC du Domaine du Roy a adopté la dernière version de son Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) en 2015 et ne soulève aucune modification majeure le concernant.

Elle rapporte cependant être en négociation avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre d'un projet d'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la ville de Saint-Félicien d'une superficie de 9,5 hectares, dans le secteur de la rue Bellevue Sud, sur le site de l'ancien Camping Bellevue. Ce secteur de villégiature sera modifié pour un zonage de nature urbaine en bordure de la rivière Ashuapmushuan. En janvier 2024, la MRC a déposé aux autorités ministérielles, un projet de règlement modifiant son SADR. Elle est en attente de l'avis du MAMH sur la conformité du projet, avis qui devrait être connu au cours des prochaines semaines. Si le MAMH se montre favorable au projet, la MRC pourrait procéder à l'adoption du règlement modifiant le SADR, en vue de son entrée en vigueur.

5.1.3 MRC de Maria-Chapdelaine

La MRC a procédé à la mise à jour de son SADR en 2017. Parmi les modifications se trouve l'ajout d'une affectation récréative ou de conservation désignant la zone d'opération du Parc régional des Grandes Rivières, dénommé « Parc régional éclaté » dans le SADR. Le terme « éclaté » souligne le fait que les espaces composant le parc ne sont pas d'un seul tenant. Les changements identifiés dans ce parc régional depuis 2015 sont présentés à la section 5.2.2.3.3.

5.2 Occupation et utilisation du territoire

La présente section résume les changements concernant l'occupation et l'utilisation du territoire, par type d'usage, notamment le développement résidentiel, le développement récrétouristique et la navigation de plaisance.

5.2.1 Développements résidentiels

Le portrait de la construction résidentielle dans les zones riveraines du lac Saint-Jean et de la partie de ses principaux tributaires étant sous l'influence du lac, démontre un dynamisme dans les zones de villégiature riveraines du lac Saint-Jean. Les développements de nature résidentielle pour résidences permanentes et/ou saisonnières, réalisés depuis 2015, ont été recensés ou sont projetés pour 11 des 12 villes et municipalités faisant partie de la zone d'étude, de même que pour la communauté de Mashteuatsh. Des projets de développement sont également en évaluation. La synthèse des informations recueillies pour ce volet est présentée ci-après.

5.2.1.1 MRC de Lac-Saint-Jean-Est

5.2.1.1.1 Sainte-Monique-de-Honfleur

La municipalité de Sainte-Monique a adopté la nouvelle version de son plan d'urbanisme en 2017. Depuis 2015, aucun changement n'a été relevé par la municipalité, mais elle souhaite développer un projet résidentiel comprenant l'ajout de 35 terrains au plateau Lindsay, sur la route du Quai.

5.2.1.1.2 Saint-Henri-de-Taillon

Selon la municipalité, un développement privé pour de nouvelles constructions est projeté dans le secteur de la rue Tremblay. Ce projet serait réalisé en deux phases. Actuellement, quatre terrains sont vendus pour de nouvelles constructions prévues d'ici le printemps 2025.

5.2.1.1.3 Alma

La Ville d'Alma ne recense aucun nouveau développement résidentiel, d'aménagement ou de conservation depuis 2015 sur la portion de son territoire couverte par la zone d'étude.

Le secteur du Domaine Renaud, comprenant une dizaine de chalets et une vingtaine de résidences principales, a connu plusieurs nouvelles constructions et la vente de terrains depuis 2015 ; ces activités découlent toutefois d'autorisations attribuées avant l'étude d'impact sur l'environnement de 2015. Il ne s'agit pas de nouveaux développements.

Un projet résidentiel de villégiature de 54 terrains dans le secteur de la baie Boudreault Est a fait l'objet d'un refus à la CPTAQ en 2018. Une révision du projet pour 15 terrains a également été refusée en 2021 (CPTAQ, 2021). Une nouvelle demande d'autorisation aurait été déposée par une compagnie privée en 2023, mais jugée irrecevable (CPTAQ, 2023). La Ville rapporte que ce projet

n'est plus en vigueur, elle prévoit plutôt l'aménagement d'un seul terrain dans ce secteur pour les cinq prochaines années.

5.2.1.1.4 Saint-Gédéon

La municipalité de Saint-Gédéon a adopté la nouvelle version de son plan d'urbanisme en 2019 et rapporte, depuis 2015, plusieurs projets de développement domiciliaire sur son territoire, notamment :

- Un développement résidentiel situé sur la rue Potvin. Ce projet de lotissement comprend 67 terrains répartis en deux phases pour la construction de maisons unifamiliales, bifamiliales et multifamiliales avec tous les services municipaux :
 - La phase 1, comptant 26 terrains, est presque complétée, avec la construction de la plupart des maisons et de 4 immeubles multifamiliaux de 6 logements;
 - La phase 2, comprenant 41 terrains, est en attente, mais pourrait être réalisée, en partie, au cours des dix prochaines années.
- Trois projets résidentiels ont été réalisés dans le rang des îles. Ces nouvelles constructions ont accès à l'eau potable et disposent d'une fosse septique. Aucun autre projet de développement de ce type n'est prévu au cours des prochaines années dans ce secteur;
- Un développement résidentiel a été réalisé sur le chemin du Ranch, plus précisément dans la zone 7RT, et comprend 18 terrains pour des maisons unifamiliales. À ce jour, presque toutes les maisons sont construites;
- Sur le chemin du Boisé, la municipalité a procédé au lotissement de 40 terrains destinés à la construction de maisons unifamiliales dans la zone 17V. La majorité des 40 maisons sont déjà construites;
- Sur le chemin Germain-Gagnon, la municipalité a procédé au lotissement de 18 terrains pour la construction de maisons unifamiliales. Le projet est presque terminé, la plupart des 18 maisons étant construites;
- Près de la route 169, entre les rues de Quen et de la Gare, le développement domiciliaire « Le Phare » prévoit une quarantaine d'unités de copropriété :
 - La phase 1 de ce projet est presque complétée et compte une résidence multifamiliale (4 logements), une résidence trifamiliale (3 unités) et deux résidences bifamiliales (4 unités). Deux résidences bifamiliales restent à construire;
 - La phase 2, projetée d'ici les cinq à dix prochaines années, devrait comprendre la construction de 11 jumelés et deux résidences unifamiliales.

5.2.1.1.5 Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

La Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix rapporte que la dernière phase du Domaine du Plateau, comprenant 24 nouveaux terrains, aurait été complétée en 2018.

Aucun autre projet de développement résidentiel n'a été réalisé sur le territoire de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix depuis 2015.

5.2.1.1.6 Desbiens

La Ville de Desbiens rapporte un nouveau projet domiciliaire (Bleue Origine) en développement dans le secteur de la rue Savard. Entamé en 2020, il compterait un total de 65 terrains, construits sur trois phases (Développement domiciliaire Bleue Origine, 2024). Cinq résidences ont été construites à ce jour. Le projet nécessite toutefois plusieurs autorisations et aucun échéancier précis n'a été déposé pour sa réalisation.

Le projet Villa des Érables, identifié dans l'étude d'impact de 2015, n'a pas été réalisé. Aucun développement n'est à prévoir dans ce secteur

5.2.1.2 MRC du Domaine-du-Roy

5.2.1.2.1 Chambord

En 2018, la municipalité de Chambord a adopté son nouveau plan d'urbanisme révisé (PUR). Plusieurs développements résidentiels ont eu lieu sur le territoire compris dans la zone d'étude depuis 2015, et d'autres sont à venir. Les projets mentionnés par la municipalité sont, notamment :

- Une vingtaine de terrains résidentiels ont été aménagés sur la rue des Champs, à l'arrière de la caserne de pompiers. Ces terrains, d'une superficie variant de 9 400 à 15 265 pi², sont desservis par les infrastructures municipales;
- Le Manoir Chambordais, un projet d'appartements pour retraités autonomes ou en légère perte d'autonomie, a été construit en 2019. Cette résidence privée, administrée par un Organisme sans but lucratif (OSBL), possède 25 logements (un loft, dix-huit 3 1/2 et six 4 1/2). Les résidents ont accès à un service de sécurité, une cafétéria, des stationnements ainsi qu'à des espaces de rangement (Résidences Québec, 2023);
- En 2020, parallèlement au développement de la rue des Champs, un nouveau quartier d'environ 45 terrains résidentiels et 11 terrains pour des immeubles était projeté (Roy, 2022). Selon la municipalité, le dossier est en préparation pour le dépôt à la CPTAQ. Suivant son acceptation, les outils réglementaires d'urbanisme de la MRC et de la municipalité devront être modifiés.

5.2.1.2.2 Roberval

Depuis la réalisation de l'étude d'impact en 2015, la Ville de Roberval a adopté un nouveau plan d'urbanisme révisé et rapporte de nombreux projets de développement résidentiel sur son territoire, notamment :

- Un projet reliant les rues des Marguerites et Villeneuve est en première phase de développement. Quatre terrains sont encore disponibles pour cette première phase. Une vingtaine de terrains ont été aménagés à l'extrémité de la rue des Marguerites. Le projet complété comprendrait une centaine de terrains, aménagés sur une période de 15 ans;
- La construction d'un immeuble à dix logements, à l'intersection des rues Roberval et Gabrielle-Roy, a débuté en 2024 (Tremblay, 2024a). Selon la Ville, un autre immeuble similaire sera en chantier au cours des années 2024 et 2025. Aucun échéancier n'est avancé pour les trois autres immeubles. Le projet permettra d'ajouter au total 50 unités dans ce secteur;
- Dans les secteurs des rues Guay et Olivier-Guimond, sur l'avenue Élizabeth-Beads, la Ville rapporte que huit terrains sont disponibles et destinés à la construction à court terme;
- La Ville rapporte un projet de développement domiciliaire de sept terrains sur la nouvelle rue Marcel-Leblanc, perpendiculaire à la rue Moreau. Cinq terrains sont en construction et deux sont disponibles;
- L'aménagement du secteur du Domaine des Bernaches, rapporté dans l'étude d'impact de 2015, s'est achevé avec l'aménagement de 9 terrains, dont quatre terrains construits à ce jour;
- Un projet de 24 unités de logements pour autochtones à Roberval, chapeauté par la Corporation de développement des Premiers Peuples (CDPP) et les centres Mamik de la région, est en construction. Portant le nom de « Logements Mishtik », les unités se trouvent dans le secteur de l'avenue Marcoux et leur construction se terminerait en 2025 (Bourassa 2023);
- Un projet impliquant la construction de 24 unités de logement est en cours dans le secteur de la rue Paradis et du boulevard Saint-Joseph.

5.2.1.2.3 Saint-Félicien

La Ville de Saint-Félicien a procédé, en 2018, à une refonte complète de son plan d'urbanisme. La Ville devra procéder à des modifications de son règlement de zonage ainsi qu'à la construction d'infrastructures routières. Ce changement de zonage permettra le développement d'une quarantaine de terrains pour des maisons unifamiliales, des jumelés et des maisons de ville, au bout de la rue Bellevue, en bordure de la rivière Ashuapmushuan (Potvin, 2022). Dans ce contexte, aucun projet de construction résidentielle n'est prévu dans ce secteur avant 1 an ou 2 ans minimalement.

Sur le territoire de la ville, les projets de développement réalisés depuis 2015 sont :

- L'entreprise Serres Toundra a amorcé, en 2020-2021, la construction de 3 immeubles à logements de 3 étages, au cœur d'un secteur résidentiel de la ville, afin de satisfaire les besoins de la main-d'œuvre étrangère qu'elle emploie (Radio-Canada, 2021a);
- Amorcé en 2012, le quartier des Pionnières s'est poursuivi avec l'ajout de 23 terrains en 2021 (Harvey-Simard, 2021a);
- Le développement Potvin-Poirier prévoit l'aménagement de 18 terrains à proximité de la rivière Ashuapmushuan, dans le secteur du Chemin de la Pointe;
- Des terrains sont également disponibles pour le développement résidentiel sur les rues Dion, Léonie-Claveau et Léveillée.

La Ville rapporte également la fermeture du Camping Bellevue Sud, en bordure de la rivière Ashuapmushuan. Sur ce site, un promoteur privé souhaite réaliser un projet de développement résidentiel comprenant environ 40 terrains. L'objectif de ce projet est d'ajouter de nouvelles unités résidentielles (unifamiliales, duplex et maisons en rangées) au parc urbain de la ville (Roy, 2023a).

5.2.1.2.4 Saint-Prime

La municipalité de Saint-Prime, qui a révisé son plan d'urbanisme en 2015, a souligné quelques projets de développement résidentiel sur son territoire, soit :

- Un projet situé dans le secteur de la rue des Hirondelles, près du Club de Golf Saint-Prime. Il compte 30 nouveaux terrains aménagés et 24 habitations déjà construites à ce jour;
- Un projet, déposé en 2023, cible le secteur du quartier de la Rivière, situé sur la pointe entre les rivières à l'Ours et Ashuapmushuan, à la sortie nord de Saint-Prime. Ce projet, nommé « Écoparc de la Rivière-à-l'Ours », prévoit deux phases de développement limitrophes (Tremblay, J. 2023a), soit :
 - La phase 1 permettrait d'offrir une vingtaine de terrains domiciliaires le long de la rivière à l'Ours jusqu'à la rivière Ashuapmushuan;
 - La phase 2, de nature récrétouristique, est présentée à la section 5.2.2.2.3.

5.2.1.3 MRC de Maria-Chapdelaine

5.2.1.3.1 Dolbeau-Mistassini

Aucun nouveau projet de développement résidentiel n'a été signalé par la Ville de Dolbeau-Mistassini dans la zone d'étude depuis 2015.

5.2.1.3.2 Péribonka

La municipalité de Péribonka, en partenariat avec la MRC de Maria-Chapdelaine, planche sur un projet de développement de 40 terrains résidentiels et/ou de villégiature en bordure de la rivière

Péribonka, plus précisément sur une partie des lots 39 à 43 du canton Dalmas. Ce projet a obtenu plusieurs autorisations préalables et des discussions sont en cours pour sa réalisation.

Un développement domiciliaire de dix terrains a aussi été amorcé à l'automne 2022 près de l'entrée de la municipalité, au coin de la 5^e avenue et de la route 169 (Tremblay, S. 2023a). Plusieurs terrains ont trouvé preneurs, mais la municipalité n'a pas fait état de l'avancement du projet.

La municipalité prévoit également le développement d'environ 25 terrains de villégiature, près de l'Auberge l'Île-du-Repos. Ce projet est mené par un promoteur privé.

5.2.1.4 Mashteuatsh

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan rapporte l'aménagement d'un quartier résidentiel d'une trentaine de terrains, situés près de la rue Mahikan, sur les rues Napane, Nathipi, et Uapishtan. La rue Ouiatchouan a également été refaite et le service d'aqueduc a été étendu sur le territoire. Le raccordement de l'égout sanitaire est planifié à moyen-long terme.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan soulève également la possibilité, à moyen terme, de prolonger la rue Amishk afin d'y développer quelques terrains résidentiels et des terrains à vocations publique et institutionnelle. Chaque terrain serait raccordé aux services publics.

5.2.2 Développements récrétouristiques

L'offre récrétouristique a passablement évolué dans la zone d'étude depuis 2015. Les développements récrétouristiques réalisés ou projetés ont été recensés pour les 12 villes et municipalités ainsi que pour la communauté de Mashteuatsh. Ils sont décrits ci-après.

5.2.2.1 MRC de Lac-Saint-Jean-Est

5.2.2.1.1 Sainte-Monique-de-Honfleur

Aucun changement n'a eu lieu sur le plan récrétouristique depuis 2015. Un projet de mise en valeur du quai municipal est cependant envisagé par la municipalité, incluant l'aménagement d'un sentier pédestre et la construction d'un chalet d'accueil et d'une halte de repos.

5.2.2.1.2 Saint-Henri-de-Taillon

La municipalité de Saint-Henri-de-Taillon ne soulève qu'un seul projet de développement touristique sur son territoire, mis de l'avant par un promoteur privé. Il s'agit de la construction de quatre chalets dans le secteur de la rue Principale, avec vue sur le lac Saint-Jean. Selon la municipalité, ce projet a permis de bonifier l'offre récrétouristique.

Le Camping Belley a changé de propriétaires en 2016. Plusieurs améliorations locatives ont eu lieu sur le site, dont l'aménagement d'aires d'amusement en bordure du lac Saint-Jean. Toutefois, la

nouvelle direction ne rapporte aucun projet d'expansion ou d'ajout d'emplacements ou de services au cours des prochaines années.

L'ancien Centre plein air Les Amicaux est maintenant sous l'égide de la Sépaq. La section 5.2.2.5 décrit l'offre de services actuelle du site.

En 2021, la Buvette T a ouvert ses portes sur la rue Principale à Saint-Henri-de-Taillon. Cette entreprise est située dans l'ancien presbytère et offre de la restauration et de l'hébergement avec 4 chambres.

La municipalité prévoit, dès 2024, la construction d'un nouveau centre multifonctionnel. Ce projet, soutenu par le gouvernement du Québec, permettra la construction d'une salle et d'une cuisine communautaires, d'un bureau administratif et des espaces de rangement. Le centre multifonctionnel se situera près de la marina, dont le bâtiment principal, vétuste, sera démolie à l'automne 2024.

5.2.2.1.3 Alma

La Ville d'Alma a connu plusieurs changements dans son cadre touristique depuis 2015. Cependant, aucun projet de développement récrétouristique n'est actuellement à l'étude.

Depuis 2021, de nouveaux propriétaires assurent la gestion de l'ancien camping de la Colonie Notre-Dame, opérant à présent sous le nom de Camping Alma inc. Celui-ci propose 160 emplacements pour les campeurs résidents, 85 sites disponibles pour les visiteurs et les campeurs journaliers et deux sites prêts à camper, soit une offre bonifiée de 60 terrains de camping de plus qu'en 2015.

En 2018, un nouveau camping a démarré ses opérations, soit le Camping Domaine Lavoie, situé sur le rang Melançon. Ce site propose 60 terrains de camping et le propriétaire envisage un projet d'expansion avec l'ajout de 200 terrains supplémentaires sur la même propriété. Ce camping compte diverses installations récréatives telles qu'un parc d'amusement pour enfants, une piscine et des sentiers pédestres (Camping Domaine Lavoie, 2022).

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre a signalé plusieurs changements depuis 2015, notamment : la rénovation de 14 unités de condos et l'ajout de 38 terrains de camping à l'offre d'hébergement, passant de 240 à 278 emplacements. Le projet de déplacement de cinq chalets mentionnés dans l'étude d'impact de 2015 n'a pas été réalisé ; ceux-ci ont plutôt été démolis en 2021 et remplacés par des hébergements de type Coolbox. Les projets à court-moyen terme de l'établissement incluent la rénovation des 12 suites utilisées comme hébergement touristique, la rénovation des salles François-Larochelle et Champêtre, ainsi que la démolition de la passerelle prévue en 2024 ou 2025.

La Ville d'Alma collabore avec le Centre Dam-en-Terre pour développer davantage son volet récrétouristique. Elle a procédé à l agrandissement de la marina avec l ajout de plus de 44 emplacements. Une nouvelle capitainerie de deux étages a également été érigée en 2021. Le camping de la Marina Saint-Cœur-de-Marie, du Centre de villégiature Dam-en-Terre, compte actuellement dix emplacements saisonniers. En 2022, la Ville a toutefois mis fin aux opérations touristiques du navire La Tournée qui offrait des excursions touristiques sur la rivière Grande-Décharge et le lac Saint-Jean depuis le début des années 1980.

Enfin, le projet de lotissement pour 89 terrains de villégiature dans le secteur de la baie Boudreau Est, rapporté dans l'étude d'impact de 2015, ne sera pas mis en œuvre. Le site sera plutôt étudié comme terrain unique.

5.2.2.1.4 Saint-Gédéon

La municipalité de Saint-Gédéon mentionne les changements suivants concernant les terrains de camping présents sur son territoire depuis 2015 :

- Le Camping l'Écureuil offre maintenant 27 emplacements pour roulettes;
- Le Camping de la Détente offre 23 emplacements pour roulettes;
- Le Camping Saint-Joseph compte 93 emplacements de camping, des roulettes et des mini-chalets qui sont également appelés « habitation légère de loisir »;
- Le Camping Héberville-Station offre 45 emplacements pour roulettes;
- Le Camping l'Évasion est toujours en activité, mais le promoteur a vendu chacun des terrains aux propriétaires respectifs.

Il est à noter que la fréquentation de tous ces terrains de camping se déroule de la fin mai à la fin septembre.

Depuis 2015, l'Auberge des Îles, située sur le rang des Îles, a procédé à l agrandissement de son bâtiment principal et à la construction d'une piscine intérieure et de condos avec vue sur le lac Saint-Jean. On y offre également la location d'équipements nautiques en partenariat avec l'entreprise Équinox Aventure. Cette dernière ajoute à ses activités une offre d'hébergement nommée « l'Iloft », à raison d'entre 40 et 50 nuitées par été, du 15 juin au 15 septembre. Elle ne prévoit aucun changement au cours des prochaines années.

Depuis 2020, l'entreprise Tax-Îles offre un service de navettes en zodiac vers les îles du parc national de la Pointe-Taillon et du secteur Camp-de-Touage-Les-îles. On y offre également diverses autres excursions.

Enfin, la municipalité ne prévoit aucun projet de développement récrétouristique dans les prochaines années.

5.2.2.1.5 Desbiens

La Ville de Desbiens signale plusieurs changements dans son offre touristique depuis 2015. Deux nouveaux projets de développement touristique d'envergure ont été répertoriés par les organismes Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean et Destination Lac-Saint-Jean, soit :

- L'implantation, en 2021, du site touristique Parc Octopus en bordure de la rivière Métabetchouane, près de l'embouchure du lac Saint-Jean. L'entreprise offre de l'hébergement sous forme d'une quarantaine de chambres « prêtes à camper », une quinzaine d'emplacements de camping avec services, une marina offrant une quarantaine de quais disponibles et un service de location d'équipements (planches à pagaille, kayak et vélos). L'attraction principale du site demeure son parc aquatique flottant d'envergure, constitué de plusieurs structures de jeux gonflables.
- Un deuxième projet de villégiature, le Parc Iago (anciennement connu sous le nom de Glamping Parc), vise à offrir 245 terrains (en achat ou en location) le long de la rivière Métabetchouane pour accueillir des véhicules récréatifs, des chalets et des condominiums. Le projet, dévoilé en 2019, a déployé sa première phase, où une trentaine de terrains ont été aménagés et mis en vente. Selon la Ville, le promoteur a réalisé la phase 2 de son développement et des terrains ont été vendus pour le camping-caravaning. On procède actuellement au déboisement pour y installer des fosses septiques et un réseau d'aqueduc.

La Maison Zacharie, site hôtelier en opération depuis 2012, a développé son offre touristique depuis 2015. Opérant à même les lieux d'un ancien monastère, on y offre de la restauration et de l'hébergement avec 13 chambres dont 5 sont munies de sanitaires privés.

Le Circuit de motocross Pierre Tremblay, situé directement en bordure du lac Saint-Jean, offre, quant à lui, plusieurs événements sportifs et culturels d'envergure depuis 2009.

5.2.2.1.6 Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

La Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix compte plusieurs nouveaux développements récrétouristiques sur son territoire, notamment :

- Le Domaine l'Escale, en opération depuis 2022, est un complexe d'hébergement situé sur la rue St-Georges et offrant des unités d'habitation de luxe avec vue sur le lac Saint-Jean. Selon les informations fournies par la Ville, une unité de 4 condos est complétée à ce jour, deux autres unités sont à venir à court-moyen terme;
- Le Village Récreo-Touristique Oasis, ouvert en 2020, offre des services d'hébergement sous forme de yourtes (7) et de terrains de camping sans services (4). L'entreprise, établie entre la route 170 et le lac Saint-Jean, compte également sept emplacements pour accueillir et accommoder les propriétaires de VR, en plus d'offrir des services de location de planche à pagaines. Selon le propriétaire, aucune expansion n'est à prévoir à court terme;

- Camping Claveau et Fils. Ce nouvel établissement de camping de 50 emplacements pour résidents permanents avec bloc sanitaire a ouvert à l'été 2022. Il est localisé entre le restaurant La Frite Mexicaine et la voie ferrée, près de la plage Le Rigolet.
- Une nouvelle tour d'observation a été installée sur le site de l'entreprise privée Le Verger Api-Pomme, situé le long de la route 170.

L'entreprise Cristal du Lac offre depuis 2010 des excursions géologiques dans une mine de quartz ainsi que plusieurs activités familiales, éducatives, de prospection, un économusée et un centre d'activités minéralogiques (Cristal du Lac, 2024). Le projet d'économusée a été finalisé en 2023 et aucun projet d'expansion ou de renouvellement de l'offre de services n'est prévu à long terme.

En 2019, la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix faisait l'acquisition de la Colonie Richelieu, qui appartenait autrefois à la Ville d'Alma. Un mandat a été octroyé pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour le développement d'un projet touristique du site de la Station écotouristique Éole (Ville de Métabetchouan-lac-à-la-Croix, 2023). Aucun échéancier de réalisation n'a été prévu à ce jour selon la Ville.

5.2.2.2 MRC du Domaine-du-Roy

5.2.2.2.1 Chambord

Plusieurs changements ont été constatés dans l'offre touristique de la municipalité de Chambord depuis 2015. Le Camping Domaine Lac-Saint-Jean, nouveau camping privé et estival, a été aménagé à l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Le terrain compte 65 emplacements pouvant accueillir les motorisés, roulettes, caravanes à sellette et roulettes de parc. Le camping possède également une marina privée de 25 quais. Une deuxième phase de développement est prévue en 2024 où s'ajouteront 24 nouveaux terrains (Camping Domaine Lac-Saint-Jean, 2024).

À l'été 2021, le Camping Chambord est passé du statut d'entreprise à capital-actions, à une coopérative de consommateurs, portant désormais le nom de Coop camping Chambord.

Le site du Village historique de Val-Jalbert demeure l'un des plus importants ensembles patrimoniaux du Québec, de même qu'une destination touristique prisée dans la région. Outre l'aménagement du belvédère de Val-Jalbert en 2015, la Corporation du Parc Régional rapporte l'ajout de 14 minimaisons entre la route régionale 169 et le lac Saint-Jean. Le terrain de camping aménagé compte également 188 emplacements à ce jour, soit un ajout de 16 emplacements depuis 2015. Concernant l'offre d'hébergement, le site offre aujourd'hui 53 unités, soit un ajout de 24 unités depuis 2015. La Corporation du Parc Régional, organisme responsable de la gestion, de l'entretien et de la mise en valeur du site patrimonial, a fait réaliser un concept de restauration de son patrimoine bâti. Ce projet visait soixante-dix anciennes maisons d'ouvriers et deux maisons datant d'avant la période de l'usine. Elle a également fait réaliser, en parallèle, un plan de mise en valeur et d'interprétation et un important travail de priorisation. Des interventions architecturales seront effectuées sur les maisons d'ouvriers sur une durée de 6 ans (L'Enclume, 2024).

Le centre de villégiature Chalets Spa Lac-Saint-Jean a bénéficié de nombreuses améliorations locatives depuis 2015. D'abord, le développement d'un camping de 75 places, doté de tous les services, situé à proximité des installations du centre de villégiature et offert en vente aux campeurs résidents (Bouchard, 2015). Le centre de villégiature a ensuite changé de propriétaires en 2019 (Potvin, 2019). En plus de plusieurs travaux de rénovation et d'agrandissement de la section spa en 2021, l'entreprise s'est dotée d'une nouvelle structure d'accueil (Harvey-Simard, 2021), l'ancien bâtiment d'accueil ayant été détruit lors d'un incendie en 2017. Ouverte depuis l'été 2022, la nouvelle structure d'accueil abrite la réception, des salles de massothérapie ainsi qu'un espace pouvant recevoir 85 personnes et offrant une vue à 360 degrés sur les environs, dont le lac Saint-Jean (Hébert, 2022). Selon la municipalité, aucune nouvelle demande ni projet n'ont été présentés pour ce secteur.

Un nouveau projet de villégiature est en développement sur le territoire de Chambord, en rive de la rivière Mac Donald et accessible à partir du rang Desmeules. Le domaine de villégiature l'Aimant du Lac prévoit la construction de 22 chalets ; 11 terrains seront cadastrés et mis en vente dans l'année 2024. Le projet comprend également 25 km de sentiers, dix box à chevaux, un accès à la rivière et au lac Saint-Jean, une érablière, dix pistes de vélo de montagne et un relais de motoneige. Ils seront ouverts sur quatre saisons (L'Aimant du Lac, 2024). Selon la municipalité, les seuls travaux réalisés sont le lotissement et la préparation des terrains. Aucune demande de construction ou autorisation n'a été accordée pour l'instant.

5.2.2.2 Roberval

La Ville de Roberval rapporte l'ouverture, à l'été 2024, d'un important centre de villégiature sur son territoire, le Camping Roberval sur le Lac. Connexe à la Pointe Scott, le projet prévoit l'aménagement d'un total de 167 terrains de camping offerts en vente, dont 31 seront livrés en juillet 2024 pour la phase 1 du projet. Chacun des terrains offerts aura une dimension de 3 000 à 4 000 pi² et sera desservi par les services municipaux. La clientèle pourra bénéficier d'une piscine de type lagon, d'une zone communautaire avec un foyer collectif et un four à pain (Camping Roberval sur le Lac, 2024 ; Roy, 2023b ; Tremblay, S., 2023b).

La Ville procède actuellement à des travaux d'agrandissement et de stabilisation des berges de la plage de la Pointe Scott. L'enrochement aménagé le long du boulevard de la Traversée sera remplacé et il y aura la construction d'un épi pour éviter que les vagues n'endommagent la berge. Les travaux de stabilisation ont débuté à l'automne 2023 et l'agrandissement de la plage est prévu pour 2024. Ce projet prévoit également l'installation de jeux d'eau et un nouveau bâtiment pour le curling (Potvin, 2019).

5.2.2.3 Saint-Prime

Le Camping de Saint-Prime, autrefois sous la gestion de la coopérative de solidarité en tourisme durable l'Échappée bleue de Saint-Prime, a été vendue à la Ville de Saint-Félicien en raison d'une faillite. Saint-Félicien est propriétaire de l'entreprise qui offre sept chalets, un gîte avec huit chambres et 39 emplacements avec trois services.

Selon les promoteurs du projet Écoparc de la Rivière-à-Ours (rapporté à la section 5.2.1.2.4), la phase 2 du développement, en bordure de la rivière Ashuapmushuan, comportera une série d'habitations de villégiature composée d'une quinzaine de petits chalets sur pilotis, dont l'un serait accessible uniquement à vélo. D'autres petits refuges ou dômes géodésiques seraient construits un peu plus loin. Ceux-ci seraient également sur pilotis et accessibles à vélo seulement. Le projet comprend également une petite marina offrant la location d'embarquements non motorisés sur la rivière Ashuapmushuan et une zone de conservation permanente. Ce projet vise à proposer aux touristes une offre d'hébergement unique dans la région et plusieurs activités de plein air offertes à même le site (Tremblay, J., 2023a). Selon la municipalité, aucun échéancier n'a été déposé à court-moyen terme pour cette partie du projet. Plusieurs autorisations demeurent à obtenir en vue de sa réalisation. L'ampleur du projet, de même que ses composantes, sont sujets à être revus.

5.2.2.4 Saint-Félicien

La Ville de Saint-Félicien compte, depuis 2019, un nouveau site touristique sur son territoire. Le Domaine des Trois-Îles, situé aux abords de la rivière Ashuapmushuan et sur le boulevard du Sacré-Cœur, offre de l'hébergement correspondant à 23 mini-chalets de six configurations différentes. Le domaine offre également la location de divers équipements, sur quatre saisons : trottinettes électriques, fatbikes, E-surf, kayaks, planches à pagaie, pédalos, motomarines, ponton, trottinettes-luge, luges Suisse, skis-raquettes, raquettes et tentes chauffées (Domaine des Trois-Îles, 2020). Le propriétaire actuel souhaite effectuer une transition dans son modèle d'affaires et vendre 14 mini-chalets installés sur le site à des particuliers afin de partager les revenus et les dépenses. Les nouveaux propriétaires de ces mini-chalets pourront les utiliser à des fins personnelles ou pour location (Tremblay, J., 2024b).

Les travaux de rénovation du club nautique soulevés dans l'étude d'impact de 2015 ont eu lieu, mais ont été d'une ampleur différente que ceux annoncés. Le club nautique a effectué la rénovation complète de ses quais et compte aujourd'hui 69 emplacements saisonniers, avec de huit à dix emplacements pour les visiteurs.

5.2.2.3 MRC de Maria-Chapdelaine

5.2.2.3.1 Dolbeau-Mistassini

La Ville de Dolbeau-Mistassini rapporte plusieurs changements structurants dans son offre récrétouristique notamment, la mise en place d'une table de travail, en collaboration avec la MRC de Maria-Chapdelaine, pour le développement récrétouristique du secteur Vauvert. La « Table de

proximité Racine-Vauvert », s'inscrit dans une importante réflexion pour bonifier l'attrait touristique de la région et la revalorisation du secteur de l'ancienne base de plein air Pointe-Racine. Les sujets abordés incluaient :

- L'hébergement ;
- La place du Centre touristique Vauvert ;
- Les paysages d'intérêt ;
- Un corridor nautique pouvant relier les marinas de Dolbeau-Mistassini et de Péribonka ;
- Le territoire du Parc régional des Grandes-Rivières ;
- L'histoire de l'occupation du territoire ou encore la villégiature.

Un premier rapport pour documenter le potentiel récrétouristique du secteur a été déposé en janvier 2023 (Tremblay, S., 2023c). En 2024, la MRC de Maria-Chapdelaine et la Ville ont octroyé un mandat à une firme externe pour la réalisation d'une étude récrétouristique pour définir un concept plus précis et avoir des plans de développement. Le projet cible le Centre touristique Vauvert, propriété de la Ville, et le secteur de l'ancienne base de plein air Pointe-Racine, située sur les terres publiques intramunicipales (Tremblay, S. 2024), dont les installations ont été abandonnées au début des années 2000, puis détruites par la Ville en 2018.

Selon la Ville de Dolbeau-Mistassini, les projets à l'étude pour ces secteurs incluent :

- L'analyse du potentiel pour une marina touristique et une descente de bateaux;
- L'optimisation des accès publics;
- L'aménagement de sentiers non motorisés et multiusages pour relier les deux pôles d'accueil, tant au niveau terrestre que sur la plage;
- La réalisation d'un projet d'hébergement de qualité et innovant;
- La réalisation d'un projet en lien avec les besoins du milieu;
- La construction d'un bâtiment multi-usage pourrait également être envisagée.

Le terrain de camping du Centre touristique Vauvert offre, à l'heure actuelle, 13 chalets locatifs, 105 emplacements de trois services et 30 terrains avec électricité pour les tentes, soit 45 emplacements additionnels depuis 2015.

Ailleurs sur son territoire, la Ville soulève également plusieurs améliorations locatives. Le Club nautique de Dolbeau-Mistassini a bonifié son offre de services avec de nouvelles infrastructures d'accueil et services offerts. La marina compte maintenant 60 emplacements à quai, deux rampes de mises à l'eau, un nouveau bâtiment d'accueil, des terrasses, tables de pique-nique, bancs de repos, toilettes, essence et trottoirs.

Le Camping de l'Amicale a également bonifié ses infrastructures d'accueil et compte aujourd'hui 103 emplacements de camping, dont 82 terrains de trois services, 11 terrains de deux services et 10 terrains sans service, soit 11 emplacements supplémentaires depuis 2015.

La Ville de Dolbeau-Mistassini s'est, par ailleurs, dotée d'un plan stratégique de développement touristique pour l'horizon 2023-2027 (Potvin, 2023). Ce plan identifie, dans l'immédiat, cinq projets de développement prioritaires :

- La conversion du Centre touristique Vauvert cité précédemment;
- La création d'une expérience touristique majeure et la relocalisation du bureau touristique au parc de la Pointe-des-Pères;
- La mise à niveau et l'amélioration de l'expérience au camping des Chutes;
- Le développement d'un pôle touristique autour de la marina;
- La dynamisation et l'animation du centre-ville.

5.2.2.3.2 Péribonka

Le principal investissement de la municipalité de Péribonka est la mise en chantier de l'Espace Péribonka en 2013, issu d'une planification stratégique réalisée pour le musée Louis-Hémond. Le projet englobe la relocalisation du musée dans l'église paroissiale Saint-Édouard. Les travaux de réfection du lieu de culte sont en cours depuis le printemps dernier. Le projet prévoit également la réfection et le rapatriement, sur le site de l'église, de la maison Samuel-Bédard. Ce bâtiment est classé immeuble patrimonial dans le répertoire du patrimoine culturel du Québec (MCCQ, 2013) et territoire d'intérêt historique par la MRC.

Parmi les autres améliorations touristiques sur son territoire, la municipalité note :

- L'agrandissement du camping municipal, lequel compte actuellement 115 terrains, soit 16 de plus qu'en 2015;
- L'ajout d'une station de location de kayaks, planches à pagaie, pédalos et canots, en bordure de la rivière Moreau (Plein air À la carte, 2024). Cette station sera gérée par Tourisme Péribonka à partir de la saison estivale 2024;
- Un projet d'infrastructures d'hébergements alternatifs sur l'île Broët, prévu pour le début des années 2030, au plus tôt. Le projet de passerelle reliant l'île Broët à l'Île-du-Repos a quant à lui été abandonné;
- Le prolongement de la piste cyclable de la Véloroute des Bleuets à partir de la rivière Moreau, en longeant celle-ci jusqu'au terrain du camping municipal de Péribonka, dans le but d'accéder au cœur du village. Dans le cadre de ce projet de développement, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) prévoit, en 2026, la réfection du pont enjambant la rivière Moreau et l'aménagement d'une piste cyclable sur le pont.

La municipalité est impliquée au sein de la Table de proximité Racine-Vauvert. Elle souhaite notamment procéder à l'asphaltage de la route touristique reliant Pérignonka à Vauvert en prévoyant une bande cyclable. Cette même table envisage également un projet structurant sur le site de la base de plein air de Pérignonka.

À Pérignonka, l'Auberge Île-du-Repos a procédé à plusieurs améliorations locatives pour accomoder l'augmentation de sa fréquentation annuelle : le nombre de visiteurs annuels est passé de 3 500 à 5 000, se traduisant par une augmentation du nombre de nuitées, passant de 2 000 à 4 000 nuitées par année. Ces améliorations, réalisées entre 2015 et 2023, incluent :

- La transformation des chambres avec salles de bain communes en chambres avec salles de bain privées ;
- La rénovation progressive des pavillons d'hébergement;
- L'amélioration de la cuisine et de la salle de spectacles;
- L'augmentation de la période d'ouverture, de mai à octobre au maximum de sa capacité, huit chambres privées disponibles entre novembre et avril.

À court et moyen terme, l'Auberge compte entamer, en collaboration avec Rio Tinto, des travaux de rechargement de ses plages. La construction d'un mur de soutènement débutera également dès 2024.

5.2.2.3.3 Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean

Le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean a initié de nombreux projets d'agrandissement et de développement par son offre touristique, mais ceux-ci concernent majoritairement le nouveau secteur des Quatre-Chutes, situé à l'extérieur de la zone d'étude. La plupart des investissements à court-moyen terme concernent le développement de ce secteur.

Toutefois, un nouveau service de location d'équipements nautiques (planches à pagaye et kayak) opère dans le secteur Racine-Vauvert depuis 2021. Ce service s'ajoute aux points d'observation et aux passerelles accessibles à partir de sentiers pédestres, de vélo, de raquette et de ski de randonnée. Ces lieux offrent des points de vue sur le lac Saint-Jean et sur certains milieux humides riverains.

Le Parc régional des Grandes-Rivières intègre également la Route des milieux humides de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (OBV) qui vise à sensibiliser la population à l'importance de protéger les milieux humides et à initier la réalisation d'actions de sensibilisation, de restauration, d'interprétation ou d'aménagement de milieux humides sur le territoire du bassin versant du lac Saint-Jean. Le volet sensibilisation et éducation se fait à partir d'affiches de sensibilisation, de sorties découvertes et d'un jeu-questionnaire (Parc régional des Grandes-Rivières, 2024).

L'OBV Lac-Saint-Jean, en collaboration avec la Société de gestion environnementale (SGE) et le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CREDD), a réalisé un projet de mise en valeur de trois sites de la Route des milieux humides. Le projet avait pour but d'améliorer l'expérience des visiteurs tout en sensibilisant la population du Lac-Saint-Jean à l'importance de protéger les milieux humides et initiant la réalisation d'actions concrètes sur le territoire du bassin versant du lac Saint-Jean. Divers aménagements ont été réalisés entre 2021 et 2023. La Route des milieux humides compte 13 sites, dont 11 se situent dans la zone d'étude (OBV Lac-Saint-Jean, 2024).

5.2.2.4 Mashteuatsh

Le Camping de la Pointe, en bordure du lac Saint-Jean, compte 86 terrains saisonniers, deux terrains pour les voyageurs ainsi que deux chalets locatifs. Depuis 2021, ce site est la propriété de Développement Piekuakami Ilnuatsh (DPI), une organisation établie dans la communauté de Mashteuatsh et qui vise à concrétiser des opportunités d'affaires par la création et l'acquisition d'entreprises ainsi que par le développement de partenariats stratégiques (DPI, 2021).

Mashteuatsh souhaite développer un projet de centre culturel national avec un concept d'hébergement d'une soixantaine de chambres au sein de la communauté innue. On parle également de forfaits offerts en territoire pour accueillir les touristes en faisant rayonner l'expertise traditionnelle des familles innues (Roy, 2024). Le plan d'affaires du projet a été réalisé. Selon DPI, l'année 2031 est visée pour l'entrée en opération, étant donné les autorisations et les subventions nécessaires au projet. Le site du Camping de la Pointe fait partie des emplacements potentiels retenus pour ce projet.

Le Camping Plage Robertson a été scindé en deux en 2023, avec la création d'un nouveau camping Assi-Nipi (Terr-Eau). Le Camping Plage Robertson compte maintenant 58 emplacements de camping et l'installation de 26 pods (mini-chalets) en prêt à camper sera finalisée en décembre 2024. Le camping Assi-Nipi offre 69 emplacements pour le camping, deux tipis, quatre hébergements en tentes suspendues dans les arbres et un grand chalet en location.

Malgré les diverses communications avec le responsable de la communauté de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, aucune information additionnelle n'a été communiquée concernant les projets de conservation du territoire et la mise à jour des informations sur le milieu ilnu (Innu Assi et Parc innu) cités dans l'étude d'impact de 2015.

Aucun projet de développement récrétouristique n'est prévu sur le territoire de Mashteuatsh au cours des prochaines, outre celui du projet de développement hôtelier mentionné précédemment.

5.2.2.5 Parc national de la Pointe-Taillon

En 2017, un décret gouvernemental établissait les nouvelles limites du Parc national de la Pointe-Taillon, incluant trois nouveaux secteurs : Les Amicaux, le Camp-de-Touage, et Les Îles, ainsi qu'une trentaine d'îles et d'îlots sur le lac Saint-Jean. La superficie du parc est ainsi passée

de 92,2 km² à 97,5 km², totalisant un gain de 5 km². En 2018, le gouvernement du Québec annonçait des investissements majeurs pour l'agrandissement du parc national ainsi que le réaménagement de routes d'accès au parc. Les investissements prévoient l'asphaltage de la piste cyclable, de sentiers, des stationnements et la mise en place de services en eau potable, eaux usées et électricité. La construction de trois nouveaux bâtiments desservant le site était aussi projetée notamment : un centre de services servant d'accueil à la clientèle, des installations sanitaires et un atelier-garage. Avec ces agrandissements, le Parc national de la Pointe-Taillon s'étend maintenant sur cinq villes et municipalités, soit : Péribonka, Saint-Henri-de-Taillon, Sainte-Monique-de-Honfleur, Alma et Saint-Gédéon et préserve un territoire de 97,5 km².

Dans le secteur Les Amicaux, cinq unités de prêt-à-camper « Étoile », cinq unités de prêt-à-camper traditionnel et cinq nouveaux chalets « Écho » ont été mis en place, en plus de la construction d'un nouveau garage-atelier et du réaménagement de l'aire d'accueil et du stationnement. Toutes ces installations s'ajoutent aux installations déjà présentes et à la plage non surveillée. En 2018, la Sépaq ouvrait ses portes durant la saison froide pour la première fois au Parc national de la Pointe-Taillon, secteur Les Amicaux (Bilodeau, 2018).

Afin de rendre l'accès au secteur du Camp-de-Touage plus sécuritaire pour les villégiateurs, les cyclistes et les visiteurs du parc, le réaménagement un tronçon d'environ 1 km du chemin du Golf à Saint-Gédéon a été réalisé. Également, à Saint-Henri-de-Taillon, l'intersection des chemins des Petits-Fruits et de la Pointe-Wilson a été reconfigurée (Gouvernement du Québec, 2018). Les travaux ont débuté en 2018 pour une inauguration en 2021.

Le secteur du Camp-de-Touage, à la confluence de la baie des Cauchon et de la rivière Petite Décharge, comprend 80 emplacements qui se divisent en dix sites de prêt-à-camper, 26 autres sans services pour tentes et VR, et 44 emplacements de deux services (eau et électricité) (Cabana, 2023). Il y a également un centre de services, un atelier-entrepot, une aire de mise à l'eau, une aire de pique-nique. Il offre divers services et attractions, notamment : la location de planches à pagaille, kayaks et pédalos, une piste cyclable, la baignade, des excursions nautiques, randonnées pédestres, l'interprétation sur l'histoire du Camp-de-Touage et les vestiges de l'ancien quai.

La mise en valeur du secteur Les îles s'effectuera sur plusieurs années avec l'installation d'emplacements de camping et d'aménagements pour les visiteurs quotidiens. Cinq îles seront mises en valeur, soit la Grosse-Île Verte, l'île Connelly, l'île des Cauchon, les îles à Tremblay et l'île Beemer. En 2023, 18 emplacements de camping sauvage sur trois îles étaient offerts.

Enfin, la direction du parc national annonçait, en 2023, l'intention de changer le nom du parc pour Parc national du Lac Saint-Jean-Pekuakami. La même année, les élus de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et des villages limitrophes ont tous adopté une résolution en ce sens, à la suite d'une proposition de la table d'harmonisation du parc. La direction du parc est en attente d'une approbation de la communauté de Mashteuiatsh pour le nom proposé avant de déposer une demande officielle au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements

climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Le processus pourrait s'échelonner sur une période de 12 à 24 mois.

5.2.3 Navigation de plaisance

Tel que décrit dans l'étude d'impact de 2015, 30 marinas/clubs nautiques, quais publics et débarcadères permettaient l'accès au lac Saint-Jean en période estivale pour la navigation de plaisance ainsi que d'autres activités aquatiques (WSP, 2015). Des travaux de réfection, d'ajouts de services et d'infrastructures, réalisés ou projetés, ont été recensés pour neuf villes et municipalités faisant partie de la zone d'étude. Aucun changement n'a été soulevé par la communauté de Mashteuiatsh. Les changements survenus depuis 2015 sont présentés ci-après.

Comme les niveaux d'eau du lac Saint-Jean sont régularisés par Rio Tinto, un résumé des conditions de navigation observées au cours de la période 2015-2023 est également présenté.

5.2.3.1 MRC de Lac-Saint-Jean-Est

5.2.3.1.1 Saint-Henri-de-Taillon

Au début de l'année 2023, la municipalité a procédé à la réfection de la rampe de mise à l'eau de sa marina qui a été complètement réaménagée. Prochainement, des travaux de réfection du stationnement de même que la réfection du mur de soutènement du côté sud du site de la marina seront réalisés. Le projet se terminera à l'automne 2024, en combinant des travaux sur le bâtiment. La capitainerie actuelle sera démolie et une nouvelle bâisse sera construite d'ici la fin de l'année 2024.

5.2.3.1.2 Sainte-Monique-de-Honfleur

La municipalité n'a relevé aucun changement à son quai municipal depuis 2015 ni signalé la présence de nouvelles infrastructures sur son territoire.

5.2.3.1.3 Alma

À la marina du secteur Saint-Cœur-de-Marie, située aux abords de la rivière Mistouk et le long de la route 169, la Ville d'Alma a procédé à la réfection de la rampe l'accès, en plus de réaliser quelques travaux mineurs. Cette marina, qui comprend aussi une capitainerie, offre 24 emplacements à quai.

Au Centre de villégiature Dam-en-Terre, l'ajout d'emplacements à quai à la marina a été réalisé. La marina compte maintenant 144 emplacements dont 124 sont destinés aux clients saisonniers et 20 sont réservés aux visiteurs.

5.2.3.1.4 Saint-Gédéon

La municipalité de Saint-Gédéon ne signalait aucun changement pour les marinas, les quais et débarcadères situés sur son territoire.

5.2.3.1.5 Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

Aucun changement n'a été apporté au quai municipal depuis 2015.

5.2.3.1.6 Desbiens

Selon la Ville, aucun changement n'a été apporté à la marina située sur le chemin des Érables. Celle-ci compte 42 emplacements à quai, dont 16 destinées aux visiteurs.

Le Parc Octopus a sa propre marina, offrant une rampe de mise à l'eau et 50 emplacements à quai, dont dix pour visiteurs. Le Parc Iago offre un quai central et une vingtaine d'emplacements à quai.

5.2.3.2 MRC du Domaine du Roy

5.2.3.2.1 Chambord

En 2017, la Corporation de développement de Chambord inc. s'est vu accorder une aide financière de 433 734\$, de la part du Gouvernement du Canada, pour la remise en état du quai municipal de Chambord (Gouvernement du Canada, 2017). Les fonds consentis ont permis la mise à niveau du quai par le remplacement de poutres ajourées en béton et la restauration de la rampe de mise à l'eau. Le projet incluait aussi la modernisation du bloc sanitaire et l'installation de mobilier urbain.

5.2.3.2.2 Roberval

La marina de Roberval offre à ce jour 190 emplacements de quais, un pavillon d'accueil, une rampe de mise à l'eau ainsi qu'un poste d'essence. Tout près du centre de location Vélos Bleus, une station de lavage de bateaux a été ajoutée, près du quai et de la rampe de mise à l'eau. Elle sera opérationnelle à l'été 2024.

5.2.3.2.3 Saint-Félicien

Des travaux de rénovation du Club nautique de Saint-Félicien ont eu lieu en 2015, mais ont été d'une ampleur différente que celle rapportée dans l'étude d'impact sur l'environnement de 2015. Le Club nautique offre maintenant 69 emplacements saisonniers à quai et une dizaine d'emplacements pour les visiteurs.

5.2.3.2.4 Saint-Prime

La municipalité a récemment reçu de l'aide financière en provenance du gouvernement du Québec pour l'amélioration de l'éclairage et pour l'aménagement de la promenade du quai municipal.

Le projet récrétouristique et de villégiature Écoparc Rivière-à-l'Ours inclut la construction d'une marina sur le site projeté, mais aucun échéancier n'a été déposé en ce sens.

5.2.3.3 MRC de Maria-Chapdelaine

5.2.3.3.1 Dolbeau-Mistassini

Selon la Ville de Dolbeau-Mistassini, le Club nautique de Dolbeau-Mistassini compte maintenant 60 emplacements à quai et deux rampes de mise à l'eau. Une roulotte (35' x 14') a été installée sur le site et sert de bâtiment d'accueil. Un espace aménagé permet la prise de repas, sans service de restauration. Le club nautique offre également d'autres services et facilités à sa clientèle, dont : une terrasse et des tables de pique-nique, des bancs de repos, des toilettes, un poste d'essence pour les bateaux et des trottoirs en ciment.

À moyen terme, la Table de proximité Racine-Vauvert souhaite analyser le potentiel d'aménagement d'une marina touristique dans le secteur, incluant une descente de bateaux. On projette également d'optimiser les accès publics à ce secteur.

5.2.3.3.2 Péribonka

Au club nautique de Péribonka, le projet d'agrandissement n'a pas été effectué, mais les travaux sont toujours projetés par la municipalité. Certaines réparations mineures ont toutefois été réalisées et d'autres sont à prévoir.

5.2.3.4 Mashteuiatsh

Aucun changement n'a été soulevé dans les communications avec les intervenants.

5.2.3.5 Conditions de navigation

Les conditions de navigation pour la période de 2015 à 2023 dans la zone d'étude sont directement tributaires des conditions météorologiques rencontrées et de la gestion du niveau d'eau du lac Saint-Jean par Rio Tinto. Les années de sécheresse ou de pluviométrie exceptionnelle ont un impact sur la durée et la qualité de la saison de navigation.

Pour la période de 2015 à 2017, c'est le scénario de gestion des niveaux d'eau décrit dans le décret 819-86 qui édicte les balises de cette gestion hydrique, sous réserve de dépassements dus à des phénomènes naturels et imprévisibles :

« Au plus tard le 24 juin, et ce, jusqu'au 1er septembre, le niveau réel ne dépassera que très rarement 16 pieds et en aucun temps ne dépassera 16,5 pieds dans les limites normales de

gestion. Pour la période du 24 juin au 1^{er} septembre, un niveau minimal de 14 pieds sera maintenu lorsque les apports non contrôlés du lac sont égaux ou supérieurs à 85 % de la moyenne mobile calculée depuis 1943 pour chacun des mois de juin, juillet et août pris individuellement.

En conséquence le niveau du lac Saint-Jean devrait être égal ou supérieur à 14 pieds, durant les mois de juin, juillet et août environ 80 % du temps si le lac se comporte selon l'expérience statistique des quarante (40) dernières années. »

Concernant la période 2018 à 2023, c'est le « scénario M » qui s'applique. Il a été défini avec les différents intervenants du milieu et une entente a été signée en avril 2017. Le nouveau mode de gestion hydrique est un bon exemple de compromis entre les différents aspects du développement durable, qui concilie les besoins des différents usagers dont les riverains et les plaisanciers ainsi que les besoins fauniques et énergétiques.

En pratique, le « scénario M » propose :

« (...) d'atteindre une cote supérieure à 16,5 pieds, sans dépasser 17 pieds, pendant la pointe de la crue printanière, pour une période maximale de 12 jours afin d'inonder les milieux humides. Pendant cette période pouvant se dérouler au cours des mois de mai et de juin, le niveau sera porté graduellement à une cote maximale de 17 pieds incluant typiquement une montée du niveau sur environ 4 jours (plus ou moins 1 jour), au maintien d'un niveau maximal de 17 pieds sur environ 4 jours (plus ou moins 1 jour) et une descente graduelle du niveau, également sur environ 4 jours (plus ou moins 1 jour).

Pendant la période estivale, le niveau serait maintenu entre 14 et 16 pieds à moins de situations exceptionnelles. Entre le 8 et le 21 septembre, la contrainte du niveau minimum du lac serait abaissée graduellement de 14 pieds à 13 pieds.

Pour la période du 24 juin au 1^{er} septembre, l'entreprise sera relevée de son obligation de maintenir un niveau minimal de 14 pieds dans des conditions de faible hydraulité, soit des apports naturels observés¹ sur le bassin aval² inférieurs à 815 m³/s pendant plus de 10 jours consécutifs entre le 15 mai et le 1^{er} septembre³.

¹ Calculés en moyenne mobile 3 jours centrée sur le jour.

² Les apports naturels sur le bassin aval se calculent comme étant la somme des apports naturels des bassins versants de Chute-du-Diable, Chute-à-la-Savane et du lac Saint-Jean.

³ Pour être en mesure de rencontrer la production requise de 2100 MW les installations de Rio Tinto Alcan, le niveau du lac Saint-Jean sera en baisse lorsque les apports naturels en aval seront sous 815 m³/s sur le bassin aval. L'observation de telles conditions de faible hydraulité en période de crue sur plus de 10 jours entre le 15 mai et le 24 juin ne permettrait pas d'atteindre le niveau minimum de 14 pieds pour le 24 juin.

Pour l'automne, le niveau maximum passerait à 15,5 pieds dès le 1^{er} septembre, et ce, jusqu'au 31 mars, répondant ainsi aux préoccupations exprimées par le milieu. Quant au niveau minimum, il est établi à 12 pieds à partir du 22 septembre jusqu'au 31 décembre. Par la suite, il est à 2 pieds jusqu'au 24 juin. »

Une comparaison entre les niveaux d'eau du lac Saint-Jean prévus avec le « scénario M » et ceux prévus avec l'ancien scénario « statu quo » est présentée au tableau 1.

Tableau 1. Comparaison des scénarios des niveaux de gestion des eaux du lac Saint-Jean

Mois	Scénario M		Statu quo	
	Min. (pieds) ⁴	Max. (pieds) ^{4,5}	Min. (pieds)	Max. (pieds)
Janvier	2,0	15,5	2,0	16,5
Février	2,0	15,5	2,0	16,5
Mars	2,0	15,5	2,0	16,5
Avril	2,0	16,0	2,0	16,5
Mai	2,0	16,5 ⁶	2,0	16,5
Juin	2,0	16,5 ⁶	2,0	16,5
JUILLET	14,0 ⁷	16,0	14,0	16,0
Août	14,0 ⁷	16,0	14,0	16,0
Septembre	13,0 ⁷	15,5	12,0	16,5
Octobre	12,0	15,5	12,0	16,5
Novembre	12,0	15,5	12,0	16,5
Décembre	12,0	15,5	12,0	16,5

⁴ Rio Tinto s'engage à gérer le niveau du lac Saint-Jean en le calculant à l'aide d'une pondération à 55 % de la valeur de la jauge de Roberval et à 45 % de la valeur de la jauge de Saint-Henri-de-Taillon, les niveaux quotidiens étant rapportés sur cette base rationnelle.

⁵ Rio Tinto s'engage à gérer le niveau maximum du lac Saint-Jean en considérant les événements météorologiques ponctuels pouvant être anticipés à court terme. Ces niveaux sont sous réserve des phénomènes naturels et imprévisibles pouvant survenir.

⁶ Le niveau de 16,5 pieds pourra être porté graduellement à un niveau maximal de 17 pieds pour une période de plus ou moins 4 jours, considérant une montée graduelle d'environ 4 jours (à plus ou moins 1 journée) et une descente graduelle de 4 jours (à plus ou moins 1 journée). Ce qui fait en sorte que le niveau de 16,5 pieds pourra être dépassé pour une période maximale de 12 jours, incluant la montée et la descente requises.

⁷ Le niveau minimum estival de 14 pieds est maintenu du 24 juin au 7 septembre. Le niveau minimum est diminué graduellement pour atteindre 13 pieds au 21 septembre. Par la suite, le niveau minimum automnal est établi à 12 pieds.

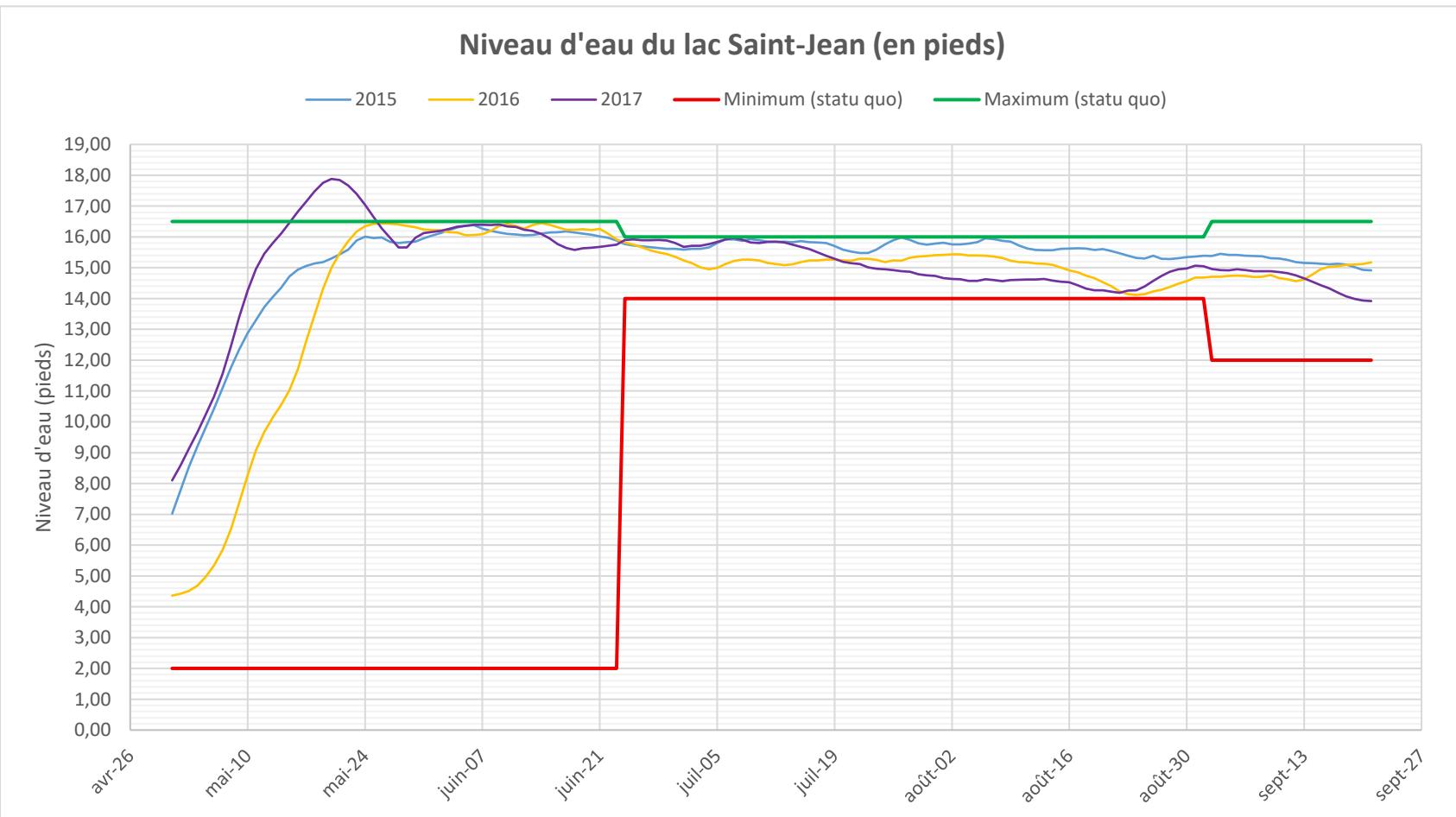


Figure 1. Niveau d'eau du lac Saint-Jean (en pieds) du 1^{er} mai au 21 septembre (comparaison scénario « statu quo »)

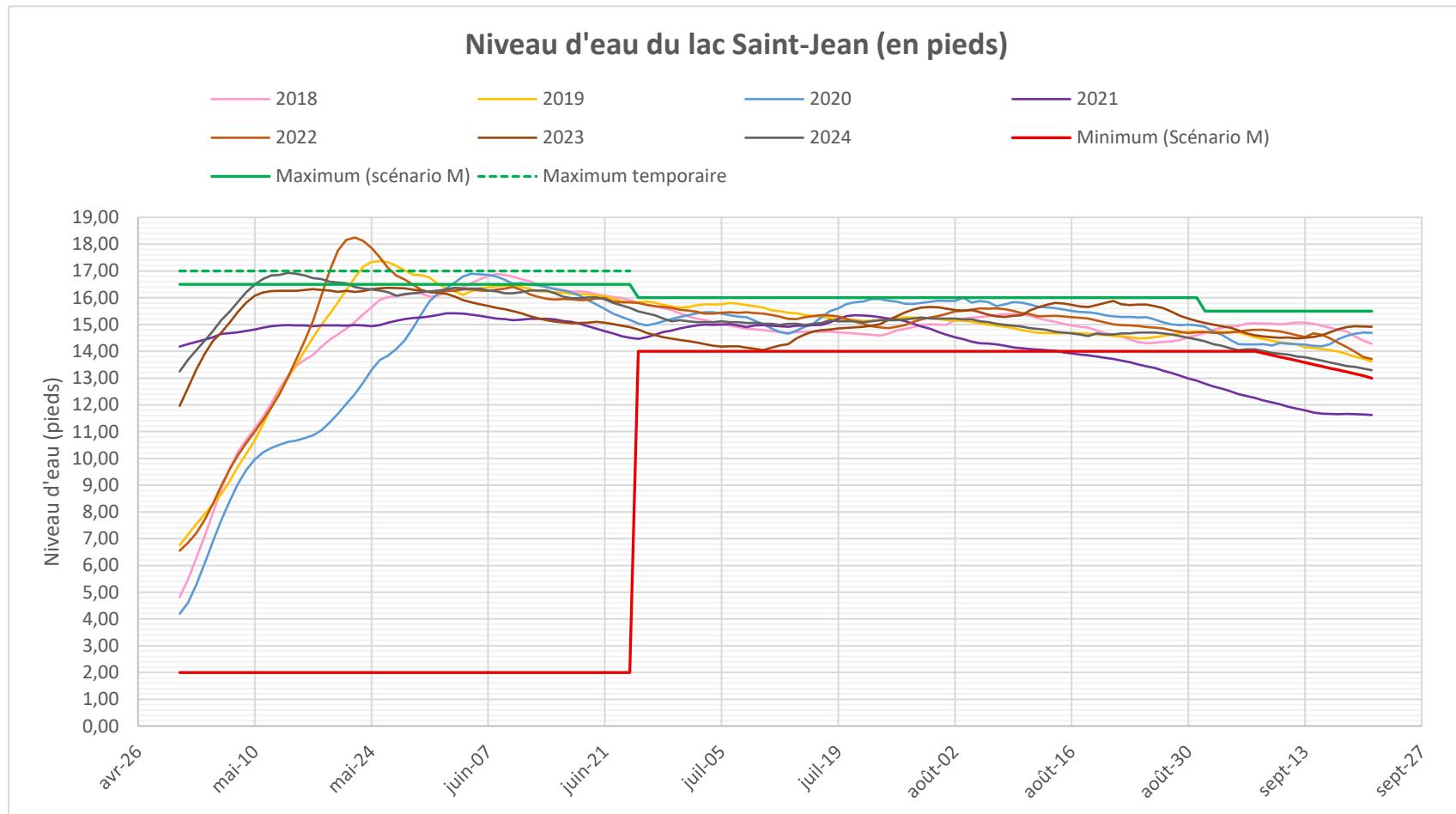


Figure 2. Niveau d'eau du lac Saint-Jean (en pieds) du 1^{er} mai au 21 septembre (comparaison « scénario M »)

Les variations du niveau d'eau du lac Saint-Jean (en pieds) au cours de la haute saison de navigation des années 2015, 2016 et 2017 ont été comparées avec les balises prévues au scénario « statu quo ». Ces variations sont présentées à la figure 1.

Les variations du niveau d'eau au cours de la haute saison de navigation des années subséquentes, soit de 2018 à 2023, ont plutôt été comparées avec les balises prévues au « scénario M » développé à l'hiver 2017. La figure 2 présente ces variations quotidiennes.

Entre 2015 et 2023, les conditions ont été jugées favorables à la navigation au cours de la majorité des années d'observation; les courbes quotidiennes se trouvant à l'intérieur des balises émises pour l'un ou l'autre des scénarios de gestion, outre certains pics observés lors de crues exceptionnelles printanières. Durant ces périodes, le niveau du lac s'est maintenu au-dessus de 14 pieds, et souvent au-dessus de 15 pieds, pendant presque toute la saison estivale.

En 2015, un été pluvieux a naturellement maintenu un niveau moyen élevé de 15,61 pieds, créant un impact favorable sur la durée de la saison de navigation. De même, en 2016, les apports ont été jugés globalement favorables.

Durant les étés plus secs, comme en 2018 et 2019, des efforts de gestion ont été déployés par Rio Tinto pour soutenir les niveaux d'eau. La production à la centrale Chute-des-Passes a alors été augmentée tout en diminuant celle de la centrale Isle-Maligne, limitant ainsi l'abaissement du lac et réussissant à maintenir le niveau au-dessus du seuil critique de 14 pieds jusqu'à la mi-septembre, assurant ainsi de bonnes conditions pour les plaisanciers.

Certaines années ont été marquées par des conditions climatiques plus extrêmes. L'année 2021 a été caractérisée par de faibles apports, classant la saison parmi les plus sèches des 70 dernières années. Entre le 6 juin et le 22 septembre, les apports ont été inférieurs à 815 m³/s pendant 94 jours, ce qui est considéré comme une période de faible hydraulicité par le décret :

« (...) [Rio Tinto] sera relevée de son obligation de maintenir un niveau minimal de 14 pieds dans des conditions de faible hydraulicité, soit des apports naturels observés sur le bassin aval inférieurs à 815 m³/s pendant plus de 10 jours consécutifs entre le 15 mai et le 1^{er} septembre. »

Cette situation a donc fait en sorte que le niveau du lac Saint-Jean a été sous les limites minimales du 15 août au 24 septembre, ayant ainsi un effet sur la navigation.

Rio Tinto utilise proactivement divers canaux pour la communication aux diverses parties prenantes des informations liées à la gestion hydrique, aux prévisions de niveaux d'eau et aux conditions de navigation. Ces canaux incluent la publication de l'infolettre « À prop'EAU », qui communique des informations globales sur l'état général du lac Saint-Jean, de sa gestion hydrique et des opérations des installations hydroélectriques et ouvrages de retenue de Rio Tinto. Afin de donner de la prévisibilité aux usagers du lac Saint-Jean, des projections de niveau sur plus de trois jours ont été partagées aux intervenants du milieu en périodes de faible hydraulicité estivale. La publication par Rio Tinto de bilans et rapports de suivi annuels détaille également les efforts de gestion hydrique

de l'entreprise pour le respect des conditions émises au décret, de même que l'impact de cette gestion sur la navigation. Ces bilans décrivent aussi les mécanismes de participation du milieu, les divers suivis auprès des intervenants du milieu effectués par Rio Tinto, incluant les rencontres avec les parties prenantes (dont les élus, les responsables de marinas, les membres du Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean, les associations de riverains, etc.), et les efforts globaux de communications sur la crue (conférences téléphoniques et en présentiel, diffusion de messages d'intérêt public aux stations de radio locales, groupe Facebook, etc.).

5.2.4 Autres activités récréatives

5.2.4.1 La Corporation LACtivité Pêche

La Corporation LACtivité Pêche (CLAP) est l'organisation qui a pour mission de gérer, développer et promouvoir la pêche sportive dans l'aire faunique communautaire du lac Saint-Jean afin d'y assurer la pérennité des ressources halieutiques et d'optimiser les retombées économiques de l'activité. Durant l'hiver 2017, la CLAP a aménagé 25 îlots de frais pour l'éperlan arc-en-ciel dans le secteur nord-ouest du lac, près des vestiges de l'île aux Pins. Dans le cadre d'une seconde phase, la CLAP projetait d'aménager 42 nouvelles frayères à l'hiver 2022. Toutefois, en raison de travaux de réfection à la centrale hydroélectrique de Chute-des-Passes, Rio Tinto a géré le niveau hivernal du lac Saint-Jean à des niveaux anormalement élevés, impliquant le report des travaux. Les nouvelles frayères à éperlans ont été aménagées en février 2023 (CLAP, 2022).

5.2.4.2 Les Courses CRYO

Depuis 2019, les Courses CRYO, organisées par la Fondation Sur la pointe des pieds, constituent un événement annuel au cours duquel les adeptes de course à pied et de ski de fond ont l'occasion d'effectuer une traversée hivernale du lac Saint-Jean, du crépuscule à l'obscurité. L'événement offre quatre épreuves différentes : la Traversée « Ensoleillée » et la Traversée « Étoilée » de 37 km, ainsi que la « Micro-CRYO » de 13 km en course à pied, et la « Ski-Lo » de 37 km en ski de fond (CRYO, 2024).

5.2.4.3 Véloroute des Bleuets

Depuis 2015, la Véloroute des Bleuets a subi plusieurs évolutions et améliorations notables, touchant à la fois la sécurité, l'accessibilité et l'extension du circuit. Voici un aperçu des principaux changements survenus dans la zone d'étude :

- En 2018, l'organisme a présenté son plan de gestion des infrastructures cyclables 2018-2023, visant à identifier les besoins d'intervention pour la réfection des infrastructures sur une période de cinq ans et à projeter les investissements nécessaires pour maintenir leur qualité.
- En 2020, une extension de 2,1 km a été réalisée entre l'entrée du Club de golf et le barrage no 7 de Rio Tinto (extension du Parc national de la Pointe-Taillon). À Saint-Félicien, un nouveau

- réseau associé a été mis en place pour faciliter l'accès au centre-ville, tandis qu'à Dolbeau-Mistassini, une nouvelle section a été ajoutée sous le pont;
- 2020 marquait également la 20^e saison estivale de la Véloroute des Bleuets. L'organisme a dévoilé une phase de bonification majeure, comprenant la rénovation ou la construction de 22 km de pistes, notamment à Chambord, Sainte-Monique, Saint-Henri-de-Taillon, Alma et Saint-Gédéon;
 - En 2022, des travaux de pavage ont été réalisés entre le rang 6 et le chemin des Patriotes ($\pm 1,5$ km) à Sainte-Monique (Émond, 2022);
 - Cette même année, un tronçon a été aménagé entre la rue de la Gare et le belvédère du MTMD à Chambord ($\pm 1,5$ km). Ce tronçon offre aux cyclistes une alternative à la route 169. Un projet ultérieur pourrait éventuellement relier le centre de la municipalité au site de Chalets et Spa Lac-Saint-Jean, sur une distance d'environ 4 km (Émont, 2022);
 - En 2023, un tronçon (± 2 km) a été ajouté à Saint-Gédéon pour contourner une zone particulièrement fréquentée de la rue de Quen et améliorer la sécurité des cyclistes (Hudon, 2023);
 - Cette même année, cinq nouveaux tronçons, totalisant près de 10 km, ont été inaugurés dans les secteurs de Sainte-Monique, Alma, Normandin et Péribonka, permettant aux cyclistes d'éviter de circuler en bordure de routes (Harvey-Simard, 2024).

En 2024, la Véloroute des Bleuets prévoit aménager les premiers Rangs du Lac-Saint-Jean, un projet ayant pour objectif de permettre à des villes et municipalités situées en périphérie de la Véloroute de se raccorder au réseau grâce à l'installation de balises et de signalisation (Harvey-Simard, 2024). Les aménagements projetés sont sous la forme de trois nouvelles boucles :

- Une boucle reliant Saint-Hedwidge, Roberval et Saint-Prime;
- Une autre reliant Péribonka et Saint-Augustin;
- Une troisième boucle reliant Alma, Saint-Nazaire, Labrecque et L'Ascension.

De plus, certaines sections, parmi les plus anciennes du circuit, seront rénovées dans le secteur de Normandin, entre Saint-Prime et Mashteuiatsh, à Desbiens et à Alma, dans le secteur de la Dam-en-Terre (Harvey-Simard, 2024).

Enfin, la nouvelle planification stratégique 2025-2030 sera dévoilée lors de l'ouverture de la saison 2025, annonçant des projets tels que la création d'une ambassade du vélo, ouverte toute l'année, et le positionnement du Saguenay–Lac-Saint-Jean en tant que destination vélo unifiée (Harvey-Simard, 2024).

6 Conclusion

La présente étude visait à suivre l'évolution du contexte socioéconomique du milieu touché par le PSBLSJ depuis 2015, en termes d'affectation, d'occupation et d'utilisation du territoire.

Les observations effectuées au cours de ce suivi indiquent que les MRC, villes, municipalités et la communauté de Mashteuiatsh, poursuivent le développement de leur territoire respectif en s'ajustant à la demande des promoteurs, des entreprises, des organismes et des citoyens. Plusieurs projets de développement résidentiel et de villégiature ont ainsi été réalisés ou sont projetés à court ou moyen terme dans la zone d'étude.

Le développement récrétouristique et la navigation de plaisance ont également été bonifiés dans plusieurs secteurs de la zone d'étude, par l'ajout ou l'amélioration des sites récrétouristiques, la hausse de la capacité d'hébergement et de places locatives, l'ajout ou la réfection d'installations récréatives (marina, plage, piste cyclable, etc.) et l'ajout d'installations de services.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement ou d'amélioration d'infrastructures riveraines sont parfois faits en concordance avec les travaux prévus au PSBLSJ, notamment pour l'Auberge Île-du-Repos à Péribonka, citée précédemment.

Enfin, une analyse visant à comparer les niveaux d'eau journaliers du lac Saint-Jean et ceux des scénarios de gestion de Rio Tinto (« statu quo » et « scénario M ») pour la période 2015-2023 confirme que les conditions ont été favorables à la navigation durant la majeure partie de la saison de navigation de ces années de suivi. Durant les étés plus secs, comme en 2018, 2019 et 2021, Rio Tinto a déployé des efforts de gestion proactive pour soutenir les niveaux d'eau et respecter les exigences du décret ministériel ainsi que plusieurs initiatives de communication pour informer la population en continu de la situation.

7 Références

- Arcand, L. Planète 99,5 (2022). La plage publique de la pointe Scott de Roberval sera agrandie. [En ligne] : <https://roberval.planeteradio.ca/nouvelles/508987/la-plage-publique-de-la-pointe-scott-de-roberval-sera-agrandie>
- Bilodeau, M. Géopleinair (2018). L'hiver au parc national de la Pointe-Taillon. [En ligne] : <https://www.geopleinair.com/actualites/lhiver-au-parc-national-de-la-pointe-taillon/>
- Bouchard, G. Informe affaires. (2015). INVESTISSEMENT DE 750 000 \$ À CHAMBORD : DÉVELOPPEMENT D'UN CAMPING DE 75 PLACES. [En ligne]. <https://informeaffaires.com/regional/tourisme/investissement-de-750-000-a-chambord-developpement-dun-camping-de-75-places>
- Bourassa, M-M (2023). Radio-Canada. Début de la construction de 24 logements pour Autochtones à Roberval. [En ligne]. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2028054/appartement-atikamekw-lac-saint-jean-mishtik-construction>
- Cabana, J. Le Journal de Québec. (2023). Nouvelle offre très intéressante au parc national de la Pointe-Taillon. [En ligne]. <https://www.journaldequebec.com/2023/06/22/nouvelle-offre-tres-interessante-au-parc-national-de-la-pointe-taillon>
- Camping Assi-Nipi (2024). En symbiose avec la nature et l'humain. [En ligne] : <https://assi-nipi.com/>
- Camping Domaine Lac-Saint-Jean [En ligne] : <https://www.campingdomainelacstjean.com>
- Camping Domaine Lavoie (2022). [En ligne] : <https://www.campingdomainelavoie.com>
- Camping Roberval sur le Lac (2024). [En ligne] : <https://campingroberval.com/a-proximite/>
- Chalets et Spas Lac-Saint-Jean (Page web). <https://www.chaletsetspa.com>
- Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) (2021). Demande d'autorisation – 429 562. [En ligne] : https://www.cptaq.gouv.qc.ca/rechercher-un-dossier?tx_cptaqrecords_search%5Baction%5D=detail&tx_cptaqrecords_search%5BcodeTypeDossier%5D=DEMAN&tx_cptaqrecords_search%5Bcontroller%5D=Dossiers&tx_cptaqrecords_search%5BisPublic%5D=1&tx_cptaqrecords_search%5BnoDossier%5D=429562&tx_cptaqrecords_search%5Bref%5D=https%3A%2F%2Fwww.cptaq.gouv.qc.ca%2Frechercher-un-dossier%3Ftx_cptaqrecords_search%5BsearchForm%5D%5BnoDossier%5D%3D429562&cHash=62a18f9152f94c5e8c394cf4b93f58b2#0-1

Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) (2023). Demande d'autorisation – 429 562. [En ligne] : https://www.cptaq.gouv.qc.ca/rechercher-un-dossier?tx_cptaqrecords_search%5Baction%5D=detail&tx_cptaqrecords_search%5BcodeTypeDossier%5D=DEMAN&tx_cptaqrecords_search%5Bcontroller%5D=Dossiers&tx_cptaqrecords_search%5BisPublic%5D=1&tx_cptaqrecords_search%5BnoDossier%5D=443232&tx_cptaqrecords_search%5Bref%5D=https%3A%2F%2Fwww.cptaq.gouv.qc.ca%2Frechercher-un-dossier%3Ftx_cptaqrecords_search%255Baction%255D%3Dlist%26tx_cptaqrecords_search%255Bcontroller%255D%3DRecord%26cHash%3D9ec8983f74aee1f86f00e79a68103972&cHash=11b769a447e8348d695981f4e907996e

Corporation LACtivité Pêche (CLAP) (2022). Rapport annuel 2022 de la CLAP. [En ligne] : <https://claplacsaintjean.com/app/uploads/2023/05/page-10a23.pdf>

Cristal du Lac (2024). Une mine de Cristal d'ici. [En ligne] : <https://cristaldulac.com/>

CRYO (2024). Courir sur le lac. [En ligne] : <https://www.coursescryo.com/>

Développement domiciliaire BleueOrigine, 2024. [En ligne] : <https://bleueorigine.com/projet/>

Développement Piekuakami Ilnuatsh (DPI, 2021). Nos entreprises – Camping de la Pointe. [En ligne] : <https://dpisec.ca/fr/nos-entreprises/camping-pointe/>

Domaine des Trois-Îles (2020). Nature urbaine. [En ligne] : <https://domainedestroisiles.ca/>

Enclume, 2024. Village historique de Val-Jalbert. Concept de restauration des maisons d'ouvriers. 2022-2023. [En ligne] : <https://enclume.ca/projets/village-historique-de-val-jalbert>

Émond, J. Le Nouvelles Hebdo. (2022). Véloroute des Bleuets : 4,5 M\$ en investissement cet été. [En ligne]. <https://www.nouvelleshebdo.com/sports/530361/veloroute-des-bleuets-45-m-en-investissement-cet-ete>

Gouvernement du Canada. (2017). Remise en état du quai municipal de Chambord. [En ligne] : https://www.canada.ca/fr/developpement-economique-regions-quebec/nouvelles/2017/07/remise_en_etaut_duquaimunicipaldechambord.html

Gouvernement du Québec (2018). Agrandissement du parc national de la Pointe-Taillon : Trois nouveaux secteurs protégés et accessibles. [En ligne]. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/agrandissement-du-parc-national-de-la-pointe-taillon-trois-nouveaux-secteurs-proteges-et-accessibles>

Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et Communications (MCCQ) (2013). Maison Samuel-Bédard, Répertoire du patrimoine culturel du Québec. [En ligne] : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92958&type=bien>

Harvey-Simard, Y. L'Étoile du Lac. (2021a). Construction résidentielle : Saint-Félicien et Roberval se tirent bien d'affaire [En ligne]. <https://www.letoiledulac.com/actualites/541208/construction-residentielle-saint-felicien-et-roerval-se-tirent-bien-daffaire>

Harvey-Simard, Y. L'Étoile du Lac. (2021b). Investissement de 1,1 M\$ chez Chalets et Spa Lac-Saint-Jean. [En ligne]. <https://www.letoiledulac.com/economie/540755/investissement-de-11-m-chez-chalets-et-spa-lac-saint-jean>

Harvey-Simard, Y. L'Étoile du Lac (2022). Véloroute des Bleuets : plusieurs nouveaux tronçons d'ici le printemps. [En ligne]. <https://www.lelacstjean.com/actualites/592843/veloroute-des-bleuets-plusieurs-nouveaux-troncons-dici-le-printemps>

Harvey-Simard, Y. L'Étoile du Lac (2024). La Véloroute des Bleuets termine 2023 avec de bonnes nouvelles. [En ligne]. <https://www.lelacstjean.com/actualites/605378/la-veloroute-des-bleuets-termine-2023-avec-de-bonnes-nouvelles>

Hébert, C. Les Affaires. (2022). Investissement de 2M\$ aux Chalets et spas Lac-Saint-Jean. [En ligne]. <https://www.lesaffaires.com/dossier/reunions-et-congres-des-festivites-bien-meritees/investissement-de-2m-aux-chalets-et-spas-lac-saint-jean/636132>

Hudon, J. Le Quotidien. (2023). Une Véloroute des bleuets plus sécuritaire à Saint-Gédéon. [En ligne] : <https://www.lequotidien.com/sports/2023/07/20/une-veloroute-des-bleuets-plus-securitaire-a-saint-gedeon-I77LQVSWFZDY5IMJBQJSQYRML4/>

Info-Marina (2018). Marina Rivière Métabetchouane. [En ligne] <https://www.info-marina.ca/fr/explore/lacs-et-rivieres-43/lac-saint-jean-48/marina-riviere-metabetchouane-434>

Info-Marina (2018). Parc Octopus. [En ligne]. <https://www.info-marina.ca/fr/explore/lacs-et-rivieres-43/lac-saint-jean-48/parc-octopus-1212>

L'Aimant du lac (2024). Domaine de villégiature. Votre prochaine aventure commence à Chambord. [En ligne] : <https://aimantdulac.com/#:~:text=11%20terrains%20seront%20 cadastr%C3%A9s%20et,parfante%20harmonie%20entre%20les%20propri%C3%A9taires>

L'Enclume (2024). Village historique de Val-Jalbert [En ligne] : <https://enclume.ca/projets/village-historique-de-val-jalbert>

LeQuotidien (2022). Un nouveau développement en vue à Chambord. [En ligne] : <https://www.lequotidien.com/2022/05/05/un-nouveau-developpement-en-vue-a-chambord-8ebddd4720396f85010c7dc0a830fa9c/>

Municipalité de Métabetchouane-Lac-à-la-Croix (2023).

Municipalité de Chambord. Développement résidentiel [En ligne] :

<https://chambord.ca/developpement-residentiel#:~:text=La%20Municipalit%C3%A9%20de%20Chambord%20a,desservie%20par%20les%20infrastructures%20municipales>

Organisme de Bassin Versant (OBV) Lac-Saint-Jean, 2024. [En ligne] : Route des milieux humides. <https://www.obvlacstjean.org/projets/route-des-milieux-humides/>

L'Aimant du Lac (2024). Domaine de Villégiature. Votre prochaine aventure commence à Chambord. [En ligne] :

<https://aimantdulac.com/#:~:text=11%20terrains%20seront%20cadastr%C3%A9s%20et,parfaite%20harmonie%20entre%20les%20propri%C3%A9taires>

Sépaq (2024). Parc national de la Pointe-Taillon. [En ligne] : <https://www.sepaq.com/pq/pta/>

Parc régional des Grandes-Rivières, 2024. [En ligne] : <https://grandesrivieres.com>

MRC Maria-Chapdelaine (2020). Parc régional des Grandes-Rivières – Plan stratégique 2020-2025. [En ligne] : https://grandesrivieres.com/wp-content/uploads/2022/02/planification-strategique_napperon.pdf

MRC Maria-Chapdelaine (2021). Parc régional des Grandes-Rivières. Guide du Visiteur 2021. [En ligne]. https://grandesrivieres.com/wp-content/uploads/2021/05/Guide_visiteur_2021_français.pdf

Parc Octopus, 2024 (Page web). <https://www.parcoctopus.com>.

Pétrin, G. Le Quotidien (2021). Parc régional des Grandes-Rivières : beaucoup de projets en vue. [En ligne]. <https://www.lequotidien.com/2021/05/30/parc-regional-des-grandes-rivieres-beaucoup-de-projets-en-vue-dbb2af547652fe2804f2cee8a9b7eb9c/>

Plein air À la carte (2024). Le guide plein-air du Québec. Glace et rivière. [En ligne] : <https://www.pleinairalacarte.com/qc/saguenay-lac-saint-jean/glace-et-riviere/>

Potvin, L. L'Étoile du Lac. (2019). La phase 1 de la Pointe Scott se réalisera en 2019. [En ligne] : <https://www.letoiledulac.com/actualites/538815/la-phase-1-de-la-pointe-scott-se-realisera-en-2019>

Potvin, L. L'Étoile du Lac. (2019) Nouvelle vie pour Chalets et Spa Lac-Saint-Jean. [En ligne] : <https://www.letoiledulac.com/actualites/538963/nouvelle-vie-pour-chalets-et-spa-lac-saint-jean>

Potvin, L. L'Étoile du Lac. (2022). Développement résidentiel à Saint-Félicien : La MRC accepte un changement de zonage. [En ligne].

<https://www.letoiledulac.com/actualites/542715/développement-résidentiel-a-saint-félicien-la-mrc-accepte-un-changement-de-zonage>

Potvin, L. Le Nouvelles Hebdo. (2023). Dolbeau-Mistassini adopte un plan stratégique touristique. [En ligne]. <https://www.nouvelleshebdo.com/actualites/531462/dolbeau-mistassini-adopte-un-plan-strategique-touristique>

Radio-Canada (2021a). La construction de logements par les Serres Toundra va bon train à Saint-Félicien. [En ligne]. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1837228/appartements-hebergement-travailleurs-etrangers-developpement>

Radio-Canada (2021). Un nouveau secteur ouvert au parc national de la Pointe-Taillon [En ligne]. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1795196/lac-saint-jean-sepaq-tourisme>

Radio-Canada (2023). Près de 10 kilomètres de nouveaux tronçons pour la Véloroute des Bleuets. [En ligne]. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1988425/piste-cyclable-asphalte-circuit>

Radio-Canada (2023). Parc de la Pointe-Taillon : la MRC de Lac-Saint-Jean-Est en faveur d'un nouveau nom. [En ligne]. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1963303/sepaq-lac-saint-jean-mrc>

Radio-Canada info (2024). Un appui de 300 000 \$ pour trois projets au Lac-Saint-Jean. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2058332/travaux-renovation-municipalite-subvention>

Résidences Québec (2023). Manoir Chambordais. [En ligne]. <https://residences-quebec.ca/fr/residence/manoir-chambordais/2799>

Rio Tinto (2022a). Plans définitifs des travaux automne 2022 – hiver 2023. Texte tiré du bulletin d'information *Berges en bref* du 11 novembre 2022. [En ligne]. <https://energie.riotinto.com/plans-definitifs-des-travaux-automne-2022-hiver-2023/>

Rio Tinto (2022 b). Rapport de suivi 2022- Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. [En ligne]. https://energie.riotinto.com/wp-content/uploads/2023/06/rapport_de_suivi_2022_psblsj_final.pdf

Rio Tinto (2023a). État d'avancement des travaux automne 2022 et hiver 2023. Texte tiré du bulletin d'information *Berges en bref* du 20 avril 2023. [En ligne]. <https://energie.riotinto.com/2195-2/>

Rio Tinto (2023b). Bulletin d'information *Berges en bref* du 15 février 2023. [En ligne]. <https://energie.riotinto.com/wp-content/uploads/2023/02/beb-15-fevrier-2023-pdf.pdf>

Rio Tinto (2023c). Bulletin d'information *Berges en bref* du 20 avril 2023. [En ligne]. <https://energie.riotinto.com/wp-content/uploads/2023/04/berges-en-bref-20-avril-2023.pdf>

Rio Tinto (2023d). Programmation préliminaire des travaux 2023-2024. Texte tiré du bulletin d'information *Berges en bref* du 2 juillet 2023. [En ligne]. <https://energie.riotinto.com/programmation-preliminaire-des-travaux-2023-2024/>

Rio Tinto (2023e). Programmation préliminaire de travaux Automne 2023 – Hiver 2024 et sites à l'étude. [En ligne]. https://energie.riotinto.com/wp-content/uploads/2023/06/prog_prelim_travaux_psblsj_a2023h2024_sites_etude_20230619_public.pdf

Rio Tinto (2023f). Plans définitifs des travaux 2023-2024. [En ligne].
<https://energie.riotinto.com/documents/plans-et-programmation-des-travaux/>

Rio Tinto (2024). État des travaux. Texte tiré du bulletin d'informations *Berges en bref* du 29 mars 2024. [En ligne]. <https://energie.riotinto.com/etat-des-travaux/>

Roy, G. Le Quotidien. (2022). Un nouveau développement en vue à Chambord. [En ligne].
<https://www.lequotidien.com/2022/05/05/un-nouveau-developpement-en-vue-a-chambord-8ebddd4720396f85010c7dc0a830fa9c/>

Roy, G. LeQuotidien. (2023a). Deux quartiers, deux visions du développement. [En ligne] :
<https://www.lequotidien.com/2023/03/24/deux-quartiers-deux-visions-du-developpement-c05ab9c006a3d483a33c33e72e1a55ba/>

Roy, G. LeQuotidien (2023b). Un nouveau camping haut de gamme fort populaire à Roberval. [En ligne] : <https://www.lequotidien.com/affaires/2023/08/28/un-nouveau-camping-haut-de-gamme-fort-populaire-a-roerval-YBOUARB2ZJBHHIE3YM6JKZSQRE/>

Roy, G. Le Quotidien. (2024). Projet de centre culturel et d'hôtel de plus de 50 millions en vue à Mashteuiatsh. [En ligne]. <https://www.lequotidien.com/affaires/affaires-locales/2024/02/17/projet-de-centre-culturel-et-dhotel-de-plus-de-50-millions-en-vue-a-mashteuiatsh-PPVJWI4H5FETOBERT5MZFDRLI/#:~:text=Mashteuiatsh%20souhaite%20d%C3%A9velopper%20un%20projet,bordure%20du%20lac%20Saint%2DJean>

Santé et Services sociaux Québec. Fiche de contact du Manoir Chambordais. [En ligne].
<http://k10.pub.msss.rtss.qc.ca/public/K10ConsFormAbg.asp?Registre=7449>

Savard, D. InformeAffaires. (2020). Parc de la Pointe-Taillon| Investissements et croissance. [En ligne]. <https://informeaffaires.com/regional/tourisme/parc-de-la-pointe-taillon-investissements-et-croissance>

Simard, Valérie. La Presse (2020). Le camping de la Pointe-Taillon s'agrandit. [En ligne].
<https://www.lapresse.ca/voyage/plein-air/2020-03-05/le-camping-de-la-pointe-taillon-s-agrandit>

Tourisme Saguenay – Lac-Saint-Jean, 2024. Camping Alma inc. (La Colonie). [En ligne] :
<https://saguenaylacsaintjean.ca/attrait/ou-dormir/camping-alma-inc-la-colonie>

Tremblay, J. L'Étoile du Lac. (2023a). Dévoilement du projet Écoparc de la rivière à l'Ours à Saint-Prime. [En ligne]. <https://www.letoiledulac.com/actualites/542894/devoilement-du-projet-ecoparc-de-la-riviere-a-lours-a-saint-prime#:~:text=L'%C3%89coparc%20de%20la%C3%A8re%20%C3%A0%20l'Ours%20pr%C3%A9voit%20deux,jusqu%C3%A0%20la%C3%A8re%20Ashuapmushuan>

Tremblay, J. L'Étoile du Lac. (2024a). Investissement de 10 M\$ - Cinquante logements s'ajouteront dans les rues Roberval et Gabrielle-Roy. [En ligne] : <https://www.letoiledulac.com/actualites/602562/cinquante-logements-sajouteront-dans-les-rues-roerval-et-gabrielle-roy>

Tremblay, J. L'Étoile du Lac. (2024b). Le Domaine des Trois Îles cherche d'autres partenaires. [En ligne]. <https://www.letoiledulac.com/actualites/604249/le-domaine-des-trois-iles-cherche-dautres-partenaires>

Tremblay, S. L'Étoile du Lac. (2023a). Développement domiciliaire de 10 terrains à Péribonka. [En ligne] <https://www.nouvelleshebdo.com/actualites/531594/developpement-domiciliaire-de-10-terrains-a-peribonka>

Tremblay, S. L'Étoile du Lac. (2023b). Aménagement d'un camping haut de gamme à Roberval. [En ligne] <https://www.letoiledulac.com/economie/543455/amenagement-dun-camping-haut-de-gamme-a-roerval>

Tremblay, S. L'Étoile du Lac. (2023c). Faire de Racine-Vauvert un pôle récrétouristique [En ligne] : <https://www.nouvelleshebdo.com/actualites/530985/faire-de-racine-vauvert-un-pole-recretouristique>

Tremblay, S. (2024). Une étude récrétouristique pour le secteur Racine Vauvert. [En ligne]. <https://www.nouvelleshebdo.com/actualites/607007/une-etude-recretouristique-pour-le-secteur-racine-vauvert>

Véloroute des Bleuets (2020). Communiqué de presse pour lancement de la saison 2020. [En ligne] : <https://veloroutedesbleuets.com/la-destination-velo-en-americaine-du-nord-celebre-ses-20-ans/>

Véloroute des Bleuets (2018). Plan de gestion des infrastructures cyclables Phase II – 2018-2023. [En ligne] : https://veloroutedesbleuets.com/app/uploads/2021/04/plan_de_gestion_des_infrastructures_cyclables_2018-2023_-_document_principal.pdf

Métabetchouan–Lac-à-la-Croix. Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023. [En ligne] : https://www.ville.metabetchouan.qc.ca/media/cms/doccenters_mod/97/05_proces_verbal_2023_05_01.pdf

Ville de Roberval, 2023. Développement résidentiel — Roberval — Fenêtre sur le lac. [En ligne] :
<https://www.roberval.ca/y-investir/developpement-residentiel/developpement-residentiel#:~:text=La%20ville%20de%20Roberval%20est,immeuble%20multilogements%20ou%20une%20maison>

WSP. 2015. Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026. Étude d'impact sur l'environnement. Rapport produit pour Rio Tinto Alcan. Pagination multiple + annexes.

Annexe 1

Liste des intervenants consultés

Tableau 2. Intervenants consultés dans le cadre du suivi socioéconomique 2015-2023

Intervenant	Informations de contact	Informations reçues	Commentaires
MRC de Maria-Chapdelaine	Johnathan Doucet, coordonnateur à l'aménagement	Oui	-
MRC du Domaine-du-Roy	Danny Bouchard, directeur aménagement du territoire	Oui	-
MRC de Lac-Saint-Jean-Est	Nathalie Audet, directrice service aménagement	Oui	-
Alma	Denis Verrette, directeur et urbaniste	Oui	-
Roberval	Nathalie Samson, directrice générale	Oui	-
Chambord	Julie Caron, directrice générale	Oui	-
Desbiens	Mathieu Simard, directeur général	Oui	-
Dolbeau-Mistassini	Alain Mailloux, directeur de l'urbanisme	Oui	-
Saint-Gédéon	Claudie Lambert, directrice générale	Oui	-
Saint-Henri-de-Taillon	Kathy Tremblay, directrice générale	Oui	-
Sainte-Monique	Mathieu Lapointe, directeur général	Oui	-
Saint-Félicien	Dany Coudé, directeur général	Oui	-
Saint-Prime	Claudia Gagnon, directrice générale	Oui	-
Pérignonka	Steve Harvey, directeur général	Oui	-
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Donald Bonneau, directeur service urbanisme	Oui	-
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	Serge Simard, directeur Économie, emploi et partenariats stratégiques	Oui	-
Tourisme SLSJ	Julie Dubord, directrice générale	Oui	-
Destination Lac-Saint-Jean	Virginie Brisson, Directrice générale adjointe responsable de la Division Tourisme	Oui	-
Tourisme Alma/Lac-Saint-Jean	Virginie Brisson, Directrice générale adjointe responsable de la Division Tourisme	Oui	-
CLAP	Marc Archer, directeur général	Oui	-
Auberge des îles	info@maubergedesiles.com	Oui	-
Auberge et camping Île-du-Repos	auberge@iledurepos.com	Oui	-
Auberge Kiwainis	(418) 345-8816	Non	-
Aventure Lac-Saint-Jean	info@aventurelacssaintjean.com	Oui	-
Base de plein air Pointe Racine	Non disponible	Oui	Maintenant, propriété de la ville de Dolbeau-Mistassini.
Buvette T	(418) 298-1994	Oui	-
Camping Alma	(418)-662-9113	Oui	Opérait autrefois sous le nom de Camping Notre-Dame
Camping Belley	info@campingbelley.com	Oui	-
Camping de L'Amicale	(418) 374-2546	Oui	-
Camping de la Détente	info@campingladetente.ca	Non	-
Camping de la Pointe	info@dpisec.ca	Oui	-
Camping de l'Écureuil	Non disponible	Oui	-

Intervenant	Informations de contact	Informations reçues	Commentaires
Camping des Îles	(418) 487-8231	Oui	-
Camping Desmeules	(418) 346-5292	Non	-
Camping du Domaine Lavoie	info@campingdomainelavoie.com	Oui	-
Camping L'Évasion	(418) 345-2376	Non	-
Camping municipal de Pérignonka	camping@perignonka.ca	Oui	-
Camping municipal de Saint-Gédéon	(418) 546-2344	Oui	-
Camping municipal d'Hébertville-Station	(418) 321-2480	Oui	-
Camping plage Blanchet	(418) 346-5436	Oui	-
Camping plage Robertson	shekutamitt@gmail.com	Oui	-
Camping plage Saint-Joseph	Non disponible	Oui	-
Camping plage St-Jude	(418) 345-2670	Oui	-
Camping Roberval sur le lac	info@campingroerval.com	Oui	-
Camping Saint-Prime	info@campingsstfelicien.com	Oui	-
Camping Soleil Couchant	info@campingsoleilcouchant.com	Non	Opérait anciennement sous le nom de Camping du club Alcan.
Camping Val-Jalbert	(418) 275-3132	Oui	-
Camping Villa des Sables	CampingVillaDesSables@outlook.com	Oui	-
Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane	lepostedetraite@gmail.com	Oui	-
Centre plein-air Saint-Pierre	Non disponible	Non	-
Centre touristique Saint-Monique	(418) 347-3124	Non	-
Centre touristique Vauvert	reservationvauvert@tourismedolbeaumistassini.ca	Oui	-
Chalets et Spa Lac-Saint-Jean	info@chaletsetspa.com	Non	-
Circuit de motocross Pierre Tremblay	info@circuitpierretremblay.com	Oui	-
Club Colonie Richelieu	Non disponible	Oui	Acquis par la ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix. Projet récrétouristique à l'étude pour ce terrain.
Club de golf Saint-Prime	info@golfstprime.com	Non	-
Club de voile au Grand Largue	Non disponible	Non	-
Club Eau-Bois	Non disponible	Non	-
Club nautique Belle-Rivière	Non disponible	Non	-
Club nautique de Roberval	marinaroberval@outlook.com	Oui	-

Intervenant	Informations de contact	Informations reçues	Commentaires
Club nautique de Saint-Félicien	info@marinasaintfelicien.com	Oui	-
Club nautique Dolbeau-Mistassini	(418) 515-1494	Oui	-
Club nautique Péribonka	(418) 374-1001	Oui	-
Club Social Dynamo	Non disponible	Non	Club social réservé aux membres travaillants pour Énergie Électrique secteur nord ainsi que leur conjoint(e).
Complexe touristique Dam-en-Terre	info@damenterre.qc.ca	Oui	-
Coopérative Camping Chambord	Non disponible	Non	Opère maintenant sous le nom de Coop Camping Chambord.
Cristal du Lac	info@cristaldulac.com	Oui	-
Domaine des Trois-Îles	418-515-4537	Oui	-
Domaine l'Escale	alainlapierre75@gmail.com	Non	-
Équinox Aventure	info@equinoxaventure.ca	Oui	-
H2O Expédition et Aventure	418-346-7238	Oui	-
Marina de Saint-Prime	marina-st-prime@hotmail.com	Oui	-
Marina du camping L'Évasion	Non disponible	Oui	-
Marina du camping Val-Jalbert	(418) 275-3132	Oui	-
Marina municipale de Chambord	(419) 432-6274	Oui	-
Marina municipale de Saint-Henri-de-Taillon	municipalite@ville.st-henri-de-taillon.qc.ca	Oui	-
Marina/Club de voile des Îles (Saint-Gédéon)	info@clubdevoiledesiles.org	Non	-
Marina/Club nautique Saint-Cœur-de-Marie	info@damenterre.qc.ca	Oui	-
Motel Lac-Saint-Jean	(418) 342-6334	Non	-
Musée Louis-Hémon	accueil@museelh.ca	Oui	-
Parc Iago	Maintenant Parc Iago	Oui	Opère sur l'ancien site du Glamping, Métabetchouane
Parc National de la Pointe-Taillon	parc.pointe-taillon@sepaq.com	Oui	-
Parc Octopus (Desbiens)	(581) 221-2487	Oui	-
Parc régional de Val-Jalbert	(418) 275-3132	Oui	-
Progression Kite	info@progressionkite.com	Non	-
Tax-Îles	(418) 347-5371 (6660)	Oui	-
Villa récrétouristique L'Oasis	info@village-oasis.com	Oui	-

Intervenant	Informations de contact	Informations reçues	Commentaires
Village boréal de Saint-Félicien	villageboreal@ville.stfelicien.qc.ca	Oui	-
Village famille sur glace de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Non disponible	Oui	-
Village historique de Val-Jalbert	(418) 275-3132	Oui	-
Village sur glace de Roberval	(418) 637-2036	Non	-
Voiles Carl Veilleux (Saint-Gédéon)	lesvoilescarveilleux@yahoo.ca	Non	-
Voiles du Lac-Saint-Jean	Non disponible	Non	Opérait anciennement sous le nom Voile Lac-Saint-Jean.

Annexe 2

Modèles de lettre de demande de renseignements



Le 30 octobre 2023

Madame Nathalie Audet
Directrice
Service d'aménagement du territoire
MRC de Lac-Saint-Jean-Est
625, rue Bergeron Ouest
Alma (Québec), G8B 1V3

**Objet : Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean – Suivi socioéconomique
N/Dossier : 22-0697**

Madame Audet,

Dans le cadre de son Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean (PSBLSJ), autorisé par le décret no 6-2018 en janvier 2018, Rio Tinto s'est engagé à réaliser, tous les cinq (5) ans, un suivi de l'évolution du contexte socioéconomique de la zone littorale du lac Saint-Jean et de trois importants tributaires (rivières Ashuapmushuan, Mistassini et Pérignonka).

Les objectifs du suivi socioéconomique sont essentiellement de faire le portrait actuel du milieu touché par le PSBLSJ et d'identifier son évolution depuis 2015 en termes d'utilisation du sol, de la villégiature, d'équipements touristiques et récréatifs et de la planification municipale et régionale pour les trois MRC (Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine et Lac-Saint-Jean-Est), les douze (12) municipalités bordant le lac Saint-Jean ainsi que la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh.

Le mandat de réalisation du suivi socioéconomique relatif au Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026 a été confié à Groupe Conseil Nutshimit-Nippour Inc (GCNN).

Comme la première étape du suivi consiste à réaliser une revue documentaire afin d'identifier les changements ayant eu cours sur votre territoire (plus particulièrement dans la zone riveraine touchée par le PSBLSJ depuis 2015), nous sollicitons votre organisation afin de recueillir des informations qui sont à votre disposition pour ce territoire.

La zone d'étude du présent suivi socioéconomique correspond à la zone d'étude restreinte de l'étude d'impact environnemental (carte 5-1, Rio Tinto Alcan, 2015). Elle couvre l'ensemble du milieu riverain du lac Saint-Jean totalisant 436 km linéaires de berges et inclut les deux territoires non organisés (TNO) aquatiques ainsi que l'embouchure des rivières Ashuapmushuan, Mistassini et Pérignonka (voir la carte ci-jointe).

Serait-il possible de nous transmettre les informations pertinentes pour ce suivi socioéconomique d'ici la fin novembre afin de pouvoir procéder aux analyses subséquentes.

Les principales informations recherchées pour la zone d'étude sont :

- Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) (document en vigueur). Nous récupérerons la version du SADR disponible sur votre site internet. Dans le cas où cette version n'est plus en vigueur ou a été mise à jour, seraît-il possible de nous transmettre svp les documents révisés.
- Projets de développement, d'aménagement ou de conservation réalisés depuis 2015 :
 - Projets récrétouristiques (mise à jour de l'information contenue dans l'étude d'impact, voir le tableau 5-80 extrait de l'étude d'impact joint en annexe)
 - Projets de villégiature (mise à jour de l'information contenue dans l'étude d'impact, voir le tableau 5-82 extrait de l'étude d'impact joint en annexe)
 - Projets de développement résidentiel (mise à jour de l'information contenue dans l'étude d'impact, voir le tableau 5-70 extrait de l'étude d'impact joint en annexe)
 - Implantation d'infrastructures
 - Projets de conservation du territoire
- Projets de développement, d'aménagement ou de conservation à l'étude ou prévus au cours des cinq prochaines années (nature du projet et échéancier) :
 - Projets récrétouristiques
 - Projets de villégiature
 - Projets de développement résidentiel
 - Implantation d'infrastructures
 - Projets de conservation du territoire
- Études de potentiel de développement récrétouristique et de villégiature
- Données cartographiques numériques géoréférencées (**format shapefile**) :
 - Grandes affectations du territoire
 - Limites : périmètres d'urbanisation, TPI
 - Zones de contraintes (naturelles et anthropiques)
 - Sites ou territoires d'intérêt (naturel, esthétique, historique, patrimonial)
 - Localisation des projets de développement, d'aménagement ou de conservation

Lorsque l'information est disponible en format numérique (donnée cartographique géoréférencée), il serait préférable de recevoir cette dernière dans le format *Shapefile*. Nous apprécierions que les paramètres de projection soient précisés pour bien convertir les données.

Si les fichiers sont volumineux, vous pouvez nous transmettre les données par une plateforme d'échange de données telle que WeTransfer.

Pour toute information additionnelle concernant le présent suivi socioéconomique, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné. Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Stéphane Bernard, ing.f., M. ATDR
Directeur de projet
Groupe Conseil Nutshimit-Nippour Inc.
sbernard@synergis.ca
Tél : (418) 218-0792

PT/sb

- p. j. Carte de localisation de la zone d'étude
 Fichier numérique géoréférencé (*shapefile*) de la zone d'étude
- c. c. Madame Élaine Bougie, GCNN
 Monsieur Richard Dallaire, Rio Tinto
 Madame Caroline Jolette, Rio Tinto

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-1.
développement résidentiel dans la zone d'étude restreinte

Principaux projets de

Localisation	Nature du projet	Échéancier
Desbiens	Le développement domiciliaire de la rue Boivin a été complété en 2014 (8 terrains au total)	---
	Projet de développement d'une cinquantaine de terrains résidentiels prévu à l'est de la rue Savard	Le projet devrait être amorcé en 2015
Péribonka	Projet de 40 terrains résidentiels ou de villégiature prévu en bordure de la rivière Péribonka sur une partie des lots 39 à 43 du canton Dalmas	La municipalité prévoit lancer un appel d'offres au printemps 2015 pour débuter le projet
Roberval	Le développement domiciliaire de la rue du Domaine-des-Bernaches, situé à proximité des limites de Mashteuiaitsh, s'est poursuivi en 2014 (8 terrains au total)	---
Saint-Gédéon	En 2014, la première phase du développement résidentiel de 40 habitations en copropriété sur le terrain de l'Auberge des Îles a débuté avec la construction de la fondation des 8 premières unités d'hébergement	---
	Projet de développement domiciliaire en copropriété prévu en bordure de la Belle-Rivière	La première phase des travaux devrait débuter au printemps 2015
	Des projets de développement résidentiel sont étudiés par la municipalité dans le secteur du rang des îles	---

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-2.

Projets de développement récrétouristique dans la zone d'étude restreinte

LOCALISATION	ORGANISME	NATURE DU PROJET	ÉCHÉANCIER
Alma	Centre de villégiature Dam-en-Terre	<ul style="list-style-type: none"> Hébergement en résidences de tourisme : <ul style="list-style-type: none"> - rénovation de 14 unités de condos - déplacement des 5 chalets au camping - ajout d'espaces « spa » 	2015
		<ul style="list-style-type: none"> Ajout d'une piscine au camping 	Court terme
		<ul style="list-style-type: none"> Marina : <ul style="list-style-type: none"> - ajout de 50 à 60 emplacements à quai à la marina - relocation de la capitainerie 	Court terme
		<ul style="list-style-type: none"> Déplacement du port d'attache (quai) du bateau La Tournée 	Court terme
		<ul style="list-style-type: none"> Agrandissement de la cuisine de la salle François-Larochelle 	Long terme
		<ul style="list-style-type: none"> Ajout d'un bâtiment de divertissement à la plage 	Long terme
		<ul style="list-style-type: none"> Agrandissement du centre administratif 	Moyen terme
Chambord	Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> Marina : <ul style="list-style-type: none"> - réparation du perré - aménagement de nouveaux quais (14 places) 	En attente de financement
	Municipalité Corporation du parc régional de Val-Jalbert	<ul style="list-style-type: none"> Marina à l'embouchure de la rivière Ouiatchouan 	Information non disponible
	Corporation de développement de Chambord	<ul style="list-style-type: none"> Sentier d'interprétation dans un milieu humide 	Information non disponible
Desbiens	Société récrétouristique de Desbiens	<ul style="list-style-type: none"> Complexe hôtelier au Camping Plage Blanchet <ul style="list-style-type: none"> - auberge et chalets totalisant 81 unités d'hébergement 	2015
	Entreprise privée	<ul style="list-style-type: none"> Parc de caravaning en bordure de la rivière Métabetchouane (20 emplacements) 	2015
Dolbeau-Mistassini	Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> Centre touristique Vauvert : <ul style="list-style-type: none"> - construction d'un bâtiment pour accueillir le théâtre d'été - agrandissement de la terrasse du pavillon d'accueil 	Information non disponible
		<ul style="list-style-type: none"> Camping Vauvert : <ul style="list-style-type: none"> - augmentation de la capacité d'accueil (35 terrains trois services, 11 terrains deux services) - bâtiment de service 	Information non disponible

- sentiers pédestres

Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> • Plage Le Rigolet : <ul style="list-style-type: none"> - restauration et agrandissement du pavillon d'accueil - rénovation de la terrasse 	2013-2014
		<ul style="list-style-type: none"> • Réaménagement et mise en valeur du quai municipal 	2015
Péribonka	Club nautique	<ul style="list-style-type: none"> • Agrandissement de la marina 	En attente de financement
		<ul style="list-style-type: none"> • Réparation mineures sur les quais existants 	Recherche de financement
	Auberge Île-du-Repos	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures d'hébergement alternatif sur l'île Broët • Passerelle reliant l'île Broët et l'île du Repos 	2015
Roberval	Club nautique de Roberval	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de 62 emplacements à quai • Ajout de 30 nouveaux emplacements 	2013-2014 2015-2020
Roberval et Alma	Produits Boréal	<ul style="list-style-type: none"> • Complexe récrétouristique : <ul style="list-style-type: none"> - Pointe-Scott (Roberval) et secteur Saint-Cœur-de-Marie (Alma) : nouvelle mouture du projet Mistouk sur le lac 	Information non disponible
Saint-Félicien	Club nautique	<ul style="list-style-type: none"> • Expansion de la marina : <ul style="list-style-type: none"> - dragage du bassin - prolongement de la digue existante et des quais - réfection du pavillon d'accueil - ajout de 20 emplacements à quai 	2015
		<ul style="list-style-type: none"> • Réfection du quai municipal (rive sud de la rivière Ashuapmushuan) 	2013-2015
Sainte-Monique et Saint-Henri-de-Taillon	SEPAQ	<ul style="list-style-type: none"> • Agrandissement du parc national de la Pointe-Taillon • Projets de mise en valeur (dans le cadre du projet d'annexion) : <ul style="list-style-type: none"> - secteur Alma/Saint-Gédéon : camping aménagé, bâtiment multiservices, aires de mise à l'eau, sites de camping rustique, aires de pique-nique sur les îles - secteur Les Amicaux : réaménagement complet du site, bâtiment multiservices, chalets locatifs 	Information non disponible

Tableau Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-3.
développement de la villégiature dans la zone d'étude restreinte

Principaux projets de

Localisation	Nature du projet	Échéancier
Alma	Projet de lotissement de 89 terrains dans le secteur de la baie Boudreault Est (rive sud de la Grande Décharge). La Ville accepte une première phase de développement de 50 terrains dans la partie nord.	Indéterminé
Dolbeau-Mistassini	Projet d'aménagement d'une zone de villégiature de 50 terrains ceinturant un noyau touristique composé de bâtiments d'époque, entre le Juvénat et l'ancien Centre Astro.	La construction des premières unités pourrait débuter en 2015
Péribonka	Projet à l'étude localisé en rive ouest de la rivière Mistassini en face de l'île aux Faucons qui permettrait de relier les rues Bois-Joli et des Sous-Bois.	Indéterminé
Saint-Prime	Développement de 20 terrains desservis par l'aqueduc et l'égout sanitaire à proximité du club de golf et de la plage municipale.	Fin 2015



Le 30 octobre 2023

Monsieur Denis Verrette
Directeur et urbaniste
Service d'urbanisme, ville d'Alma
140, rue Saint-Joseph Sud,
Alma (Québec)
G8B 3R1

**Objet : Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean – Suivi socioéconomique
N/Dossier : 22-0697**

Monsieur Verrette,

Dans le cadre de son Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean (PSBLSJ), autorisé par le décret no 6-2018 en janvier 2018, Rio Tinto s'est engagé à réaliser, tous les cinq (5) ans, un suivi de l'évolution du contexte socioéconomique de la zone littorale du lac Saint-Jean et de trois importants tributaires (rivières Ashuapmushuan, Mistassini et Pérignonka).

Les objectifs du suivi socioéconomique sont essentiellement de faire le portrait actuel du milieu touché par le PSBLSJ et d'identifier son évolution depuis 2015 en termes d'utilisation du sol, de la villégiature, d'équipements touristiques et récréatifs et de la planification municipale et régionale pour les trois MRC (Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine et Lac-Saint-Jean-Est), les douze (12) municipalités bordant le lac Saint-Jean ainsi que la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh.

Le mandat de réalisation du suivi socioéconomique relatif au Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026 a été confié à Groupe Conseil Nutshimit-Nippour Inc (GCNN).

Comme la première étape du suivi consiste à réaliser une revue documentaire afin d'identifier les changements ayant eu cours sur votre territoire (plus particulièrement dans la zone riveraine touchée par le PSBLSJ depuis 2015), nous sollicitons votre organisation afin de recueillir des informations qui sont à votre disposition pour ce territoire.

La zone d'étude du présent suivi socioéconomique correspond à la zone d'étude restreinte de l'étude d'impact environnemental (carte 5-1, Rio Tinto Alcan, 2015). Elle couvre l'ensemble du milieu riverain du lac Saint-Jean totalisant 436 km linéaires de berges et inclut les deux territoires non organisés (TNO) aquatiques ainsi que l'embouchure des rivières Ashuapmushuan, Mistassini et Pérignonka (voir la carte ci-jointe).

Serait-il possible de nous transmettre les informations pertinentes pour ce suivi socioéconomique d'ici la fin novembre afin de pouvoir procéder aux analyses subséquentes.

Les principales informations recherchées pour la zone d'étude sont :

- Plan d'urbanisme, règlements d'urbanisme, plan de zonage et règlements de zonage (documents en vigueur). Nous récupérerons la version de ces documents disponible sur votre site internet. Dans le cas où cette version n'est plus en vigueur ou a été mise à jour, serait-il possible de nous transmettre svp les documents révisés.
- Mise à jour des informations (activités et services offerts, infrastructures d'accueil, fréquentation annuelle) contenues dans l'étude d'impact concernant les équipements et les infrastructures récrétouristiques (marina, camping, plage, etc.) gérés par la municipalité dans la zone d'étude (voir les tableaux 5-71, 5-72, 5-73, 5-75, 5-79 extraits de l'étude d'impact joints en annexe)
- Projets de développement, d'aménagement ou de conservation réalisés depuis 2015 :
 - Projets récrétouristiques (mise à jour de l'information contenue dans l'étude d'impact, voir le tableau 5-80 extrait de l'étude d'impact joint en annexe)
 - Projets de villégiature (mise à jour de l'information contenue dans l'étude d'impact, voir le tableau 5-82 extrait de l'étude d'impact joint en annexe)
 - Projets de développement résidentiel (mise à jour de l'information contenue dans l'étude d'impact, voir le tableau 5-70 extrait de l'étude d'impact joint en annexe)
 - Implantation d'infrastructures
 - Projets de conservation du territoire
- Projets de développement, d'aménagement ou de conservation à l'étude ou prévus au cours des cinq prochaines années (nature du projet et échéancier) :
 - Projets récrétouristiques
 - Projets de villégiature
 - Projets de développement résidentiel
 - Implantation d'infrastructures
 - Projets de conservation du territoire
- Études de potentiel de développement récrétouristique et de villégiature
- Données cartographiques numériques géoréférencées (**format shapefile**) :
 - Affectations du territoire
 - Localisation des projets de développement, d'aménagement ou de conservation

Lorsque l'information est disponible en format numérique (donnée cartographique géoréférencée), il serait préférable de recevoir cette dernière dans le format *Shapefile*. Nous apprécierions que les paramètres de projection soient précisés pour bien convertir les données.

Si les fichiers sont volumineux, vous pouvez nous transmettre les données par une plateforme d'échange de données telle que WeTransfer.

Pour toute information additionnelle concernant le présent suivi socioéconomique, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné. Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Stéphane Bernard, ing.f., M. ATDR
Directeur de projet
Groupe Conseil Nutshimit-Nippour Inc.
sbernard@synergis.ca
Tél : (418) 218-0792

PT/sb

- p. j. Carte de localisation de la zone d'étude
 Fichier numérique géoréférencé (*shapefile*) de la zone d'étude
- c. c. Madame Élaine Bougie, GCNN
 Monsieur Richard Dallaire, Rio Tinto
 Madame Caroline Jolette, Rio Tinto

Tableau 5-70. Principaux projets de développement résidentiel dans la zone d'étude restreinte

Localisation	Nature du projet	Échéancier
Desbiens	Le développement domiciliaire de la rue Boivin a été complété en 2014 (8 terrains au total)	---
	Projet de développement d'une cinquantaine de terrains résidentiels prévu à l'est de la rue Savard	Le projet devrait être amorcé en 2015
Péribonka	Projet de 40 terrains résidentiels ou de villégiature prévu en bordure de la rivière Péribonka sur une partie des lots 39 à 43 du canton Dalmas	La municipalité prévoit lancer un appel d'offres au printemps 2015 pour débuter le projet
Roberval	Le développement domiciliaire de la rue du Domaine-des-Bernaches, situé à proximité des limites de Mashteuatsh, s'est poursuivi en 2014 (8 terrains au total)	---
Saint-Gédéon	En 2014, la première phase du développement résidentiel de 40 habitations en copropriété sur le terrain de l'Auberge des Îles a débuté avec la construction de la fondation des 8 premières unités d'hébergement	---
	Projet de développement domiciliaire en copropriété prévu en bordure de la Belle-Rivière	La première phase des travaux devrait débuter au printemps 2015
	Des projets de développement résidentiel sont étudiés par la municipalité dans le secteur du rang des Îles	---

Tableau 5-71. Marinas, quais publics et débarcadères de la zone d'étude restreinte

Localisation	Nom	Services offerts	Infrastructures d'accueil
	Marina / Club nautique Saint-Cœur-de-Marie	<ul style="list-style-type: none"> • Marina • Mise à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 85 emplacements à quai • Rampe de mise à l'eau • Capitainerie
	Débarcadère de Saint-Cœur-de-Marie	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Rampe de mise à l'eau
Alma	Centre de villégiature Dam-en-Terre	<ul style="list-style-type: none"> • Marina • Mise à l'eau • Croisières-excursions • Hébergement, restauration 	<ul style="list-style-type: none"> • 90 emplacements à quai • Rampe de mise à l'eau • Capitainerie • Bateau de croisière La Tournée • Poste d'essence • Résidences de tourisme • Camping : 240 emplacements
	Quai de la baie Moïse	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Quai • Rampe de mise à l'eau
	Marina municipale de Chambord	<ul style="list-style-type: none"> • Marina • Mise à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 emplacements à quai • Rampe de mise à l'eau
Chambord	Débarcadère de la rivière Ouiatchouan	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Rampe de mise à l'eau
	Marina du camping Val-Jalbert	<ul style="list-style-type: none"> • Marina • Mise à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Emplacements à quai • Rampe de mise à l'eau
Desbiens	Débarcadère de la rivière Métabetchouane	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 rampes de mise à l'eau (au nord et au sud du pont de la route 169)
Dolbeau-Mistassini	Club nautique de Dolbeau-Mistassini	<ul style="list-style-type: none"> • Marina • Mise à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 35 emplacements à quai • Rampe de mise à l'eau
	Centre touristique Vauvert	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'eau • Hébergement, restauration 	<ul style="list-style-type: none"> • Rampe de mise à l'eau • Chalets locatifs : 13 unités • Camping : 90 emplacements

Tableau 5-71. Marinas, quais publics et débarcadères de la zone d'étude restreinte (suite)

Localisation	Nom	Services offerts	Infrastructures d'accueil
Mashteuiatsh	Débarcadère du camping de la Pointe	• Mise à l'eau	• Rampe de mise à l'eau
	Carrefour d'accueil Ilnu	• Mise à l'eau	• Rampe de mise à l'eau
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Club nautique Belle-Rivière	• Marina • Mise à l'eau	• 95 emplacements à quai • Capitainerie • Poste d'essence • Rampe de mise à l'eau
	Club de voile au Grand Largue	• Club de voile privé	• Aucune infrastructure
Péribonka	Quai municipal de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	• Mise à l'eau	• Quai • Rampe de mise à l'eau
	Club nautique Péribonka	• Marina (46 membres) • Mise à l'eau • Location d'embarcations • Restauration	• 58 emplacements à quai dont 53 pour saisonniers et 5 pour visiteurs • Capitainerie • Navette nautique • Poste d'essence • Restaurant • Rampe de mise à l'eau
Roberval	Débarcadère rivière Péribonka	• Mise à l'eau	• Rampe de mise à l'eau
	Club nautique de Roberval	• Marina (165 membres) • Mise à l'eau • Restauration	• 195 places à quai dont 30 pour les visiteurs • Pavillon d'accueil avec restaurant • Capitainerie • Poste d'essence • Rampe de mise à l'eau
Saint-Félicien	Quai de Roberval	• Mise à l'eau	• Quai • Rampe de mise à l'eau
	Club nautique St-Félicien 1991 inc. (Marina Bellevue de Saint-Félicien)	• Marina • Mise à l'eau • Restauration	• 75 emplacements à quai dont 65 pour saisonniers et 10 pour visiteurs • Capitainerie • Restaurant • Poste d'essence • Rampe de mise à l'eau
Saint-Gédéon	Quai municipal de Saint-Félicien	• Mise à l'eau	• Quai • Rampe de mise à l'eau
	Débarcadère du bôme de Saint-Méthode	• Mise à l'eau	• Rampe de mise à l'eau
Saint-Gédéon	Débarcadère de la rivière Ticouapé	• Mise à l'eau	• Rampe de mise à l'eau
	Club de voiles des îles	• Marina • Club de voile • Mise à l'eau • Restauration	• 32 emplacements à quai dont 22 pour saisonniers et 10 pour visiteurs • Restaurant • Rampe de mise à l'eau
	Marina du camping L'Évasion	• Marina	• Environ 25 emplacements à quai • Rampe de mise à l'eau

Tableau 5-71. Marinas, quais publics et débarcadères de la zone d'étude restreinte (suite)

Localisation	Nom	Services offerts	Infrastructures d'accueil
Saint-Gédéon (suite)	Débarcadère de la rivière Belle-Rivière	• Mise à l'eau	• Rampe de mise à l'eau
	Quai du rang des Îles	• Mise à l'eau	• Quai • Rampe de mise à l'eau
Saint-Henri-de-Taillon	Marina municipale de Saint-Henri-de-Taillon	• Marina • Mise à l'eau • Hébergement (camping)	• 89 emplacements à quai • 22 emplacements de camping • Poste d'essence • Rampe de mise à l'eau
Saint-Prime	Marina de Saint-Prime	• Marina • Mise à l'eau • Restauration	• 85 emplacements à quai dont 80 pour saisonniers et 5 pour visiteurs • Capitainerie • Restaurant • Poste d'essence • Rampe de mise à l'eau
Sainte-Monique	Quai municipal de Sainte-Monique	• Mise à l'eau	• Quai • Rampe de mise à l'eau

Sources : CLAP 2013a; Marina Québec 2014

Tableau 5-72. Plages aménagées ou non de la zone d'étude restreinte

MRC et municipalités	Nom de la plage
<i>MRC de Lac-Saint-Jean-Est</i>	
Alma	Plage du Camping de la Colonie Notre-Dame Plage du Centre de villégiature Dam-en-Terre
Desbiens	Plage Blanchet
<i>MRC du Domaine-du-Roy</i>	
Saint-Gédéon	Plage St-Jude Plage St-Joseph Plage municipale d'Hébertville-Station Plage municipale de Saint-Gédéon
Saint-Henri-de-Taillon	Plage Belley Plage Les Amicaux (comprise entre les plages Belley et Wilson) Plage Taillon (parc national de la Pointe-Taillon) Plage Wilson
<i>MRC de Maria-Chapdelaine</i>	
Dolbeau-Mistassini	Plage du secteur Vauvert
<i>Mashkeuiatsh</i>	
	Plage Robertson

Tableau 5-73. Campings aménagés répertoriés dans la zone d'étude restreinte

Localisation	Nom	Activités et services offerts	Infrastructures d'accueil	Fréquentation annuelle
Alma	Camping de la Colonie Notre-Dame	<ul style="list-style-type: none"> • Camping • Plage et baignade 	<ul style="list-style-type: none"> • Pavillon d'accueil, restaurant et bloc sanitaire • Remises pour divers équipements • Camping : 185 emplacements 	<ul style="list-style-type: none"> • 150 campeurs saisonniers et 35 visiteurs supplémentaires (mai à septembre)
	Camping du resto-bar de la marina de Saint-Cœur-de-Marie	<ul style="list-style-type: none"> • Camping 	<ul style="list-style-type: none"> • Information non disponible 	<ul style="list-style-type: none"> • Information non disponible
Centre de villégiature Dam-en-Terre		<ul style="list-style-type: none"> • Résidences de tourisme • Camping • Plage et baignade • Théâtre d'été • Marina • Traverse de vélos • Excursions nautiques • Salle de réception • Location (équipements nautiques et vélos) • Randonnée pédestre 	<p><u>Hébergement en résidence de tourisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Chalets (5), condos (14), suites (12) <p><u>Camping</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 240 emplacements, blocs sanitaires, piscine • Restaurant-dépanneur, aires de jeux <p><u>Marina</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment de service (capitainerie) • Quai (90 places) • Réservoirs d'essence et pompes distributrices • Enclos à remorques <p><u>Théâtre d'été</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de spectacle de 200 sièges <p><u>Traverse de vélos Le Maligneau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ponton (1), quais (2), abri (1) <p><u>Croisières sur le lac Saint-Jean</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Quai et bateau La Tournée <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plage • Salles de réception (5) • Bâtiment d'accueil et de service • Sentiers de glace • Passerelle 	<p><u>Hébergement en résidence de tourisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 000 à 12 000 personnes (janvier à décembre) <p><u>Camping</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 75 000 à 110 000 personnes (mai à septembre) <p><u>Marina</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 000 personnes (mai à septembre) <p><u>Théâtre d'été</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 000 à 10 000 spectateurs par production (fin juin à fin août) <p><u>Traverse de vélos Le Maligneau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 000 à 10 000 personnes (mai à octobre) <p><u>Croisières sur le lac Saint-Jean</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 000 à 7 000 passagers (mai à septembre) <p><u>Location de salles de réception</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 000 à 12 000 personnes (janvier à décembre) <p><u>Plage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 000 à 15 000 personnes (juin à septembre) <p><u>Service de location d'équipement et d'organisation de séjour</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 000 personnes (mai à octobre) <p><u>Sentiers de glace</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 000 à 7 000 personnes (décembre à mars)

Tableau 5-73. Campings aménagés répertoriés dans la zone d'étude restreinte (suite)

Localisation	Nom	Activités et services offerts	Infrastructures d'accueil	Fréquentation annuelle
Chambord	Camping Chambord	• Camping	• 82 emplacements saisonniers avec un maximum de 132 emplacements disponibles • Quai et rampe de mise à l'eau	• 82 campeurs saisonniers et possibilité de 50 visiteurs supplémentaires (mai à septembre)
	Camping Val-Jalbert	• Camping	• Camping • Marina et rampe de mise à l'eau	• Information non disponible
	Parc régional de Val-Jalbert	• Village historique • Animation théâtrale • Ballades en trolleybus • Camping, randonnée pédestre, ski de fond et raquette	• Village historique et bâtiments patrimoniaux • 172 emplacements de camping avec et sans services, 29 unités d'hébergement (maisons d'époque, mini-chalets, hôtel-magasin général) • Pavillon d'accueil, restaurant, blocs sanitaires, aires de jeux • Sentiers pédestres, de ski de fond et de raquette, belvédères, téléphérique	• Fréquentation de la fin mai à la mi-octobre
Desbiens	Camping plage Blanquet	• Camping • Plage et baignade	• 164 sites de camping de 0 à 3 services • Pavillon d'accueil, restaurant, blocs sanitaires	• 35 000 personnes par année • Période de fréquentation s'échelonnant de la fin mai à la mi-septembre.
	Camping Desmeules	• Camping et plage • Site de mise à l'eau	• 98 emplacements dont 13 sans services, 25 deux services	• Fréquentation de mai à septembre
	Glamping parc rivière Métabetchouane	• Hébergement alternatif • Randonnée pédestre, vélo • Rafting, pêche sportive	• Yourtes et tipis • Pavillon d'accueil, bloc sanitaire • Marina privée, sentiers pédestres	• Fréquentation estivale
Dolbeau-Mistassini	Centre touristique et camping Vauvert	• Camping • Plage et baignade • Théâtre d'été • Relais pour motoneigistes • Location (canots et kayaks) • Vélo	<u>Centre touristique</u> • Chalets locatifs (13 unités de locations) • Puits et usine de traitement d'eau potable • Aires de jeux • Débarcadère pour petites embarcations	<u>Période de fréquentation</u> • Été : fin mai au début septembre (camping, plage, théâtre d'été et restauration). • Hiver : mi-décembre à la mi-mars (relais motoneige, hébergement chalets et restauration).
	Camping L'Amicale	• Camping • Plage et baignade	<u>Camping</u> • 71 terrains trois services (VR) et 19 terrains deux services (tentes) • Pavillon d'accueil, bâtiments de services (2), restauration, aires de jeux	• Fréquentation de la mi-juin au début septembre

Tableau 5-73. Campings aménagés répertoriés dans la zone d'étude restreinte (suite)

Localisation	Nom	Activités et services offerts	Infrastructures d'accueil	Fréquentation annuelle
Mashteuatsh	Camping de la Pointe Enr.	<ul style="list-style-type: none"> • Camping et chalets locatifs • Plage et baignade • Site de mise à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 80 emplacements de camping, chalets locatifs • Pavillon d'accueil, blocs sanitaires, buanderie • Salle communautaire • Quai et rampe de mise à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation de la mi-mai à la fin septembre
	Camping plage Robertson	<ul style="list-style-type: none"> • Camping • Plage et baignade 	<ul style="list-style-type: none"> • 150 sites de camping avec ou sans service • Pavillon d'accueil, blocs sanitaires, buanderie • Restauration, aires de jeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation : 1^{er} mai au 30 septembre
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Camping Villa des Sables	<ul style="list-style-type: none"> • Camping • Plage et baignade 	• 177 emplacements de camping	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation : fin mai à la mi-septembre
	Camping du club Alcan	<ul style="list-style-type: none"> • Camping • Plage et baignade 	• Information non disponible	<ul style="list-style-type: none"> • Information non disponible
	Club Dynamo	<ul style="list-style-type: none"> • Camping • Plage et baignade 	• Information non disponible	<ul style="list-style-type: none"> • Information non disponible
	Club Eau-Bois	<ul style="list-style-type: none"> • Camping • Plage et baignade 	• Information non disponible	<ul style="list-style-type: none"> • Information non disponible
Pérignonka	Auberge et camping île-du-Repos	<ul style="list-style-type: none"> • Camping et chalets locatifs • Plage et baignade • Spectacles • Randonnée pédestre, vélo • Site de mise à l'eau pour le canot et le kayak • Pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • 75 emplacements de camping • 5 chalets locatifs et 1 résidence de tourisme • Pavillon principal incluant : bar-salle de spectacle de 130 places, terrasse extérieure, restaurant bistro • Bloc sanitaire, buanderie, aires de jeux • Sentier pédestre, plages non supervisées • Quai pour embarcations légères 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visiteurs : 3 500/année • Nombre de nuitées : 4 000/année • Nombre de repas : 7 000/année • Clientèle pour les spectacles : 2 300/année • L'auberge est ouverte de mars à novembre
	Camping municipal de Pérignonka	• Camping	<ul style="list-style-type: none"> • 99 emplacements de camping dont 15 sans services, 12 deux services et 72 trois services • Pavillon d'accueil, aires de jeux • Sentier pédestre 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'occupation en 2014 : 40,7 % • Fréquentation : mi-mai à la mi-septembre
Saint-Félicien	Camping Bellevue Sud	• Camping	<ul style="list-style-type: none"> • 25 emplacements de camping, 1 chalet locatif • Bloc sanitaire, aires de jeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert en été

Tableau 5-73. Campings aménagés répertoriés dans la zone d'étude restreinte (suite)

Localisation	Nom	Activités et services offerts	Infrastructures d'accueil	Fréquentation annuelle
Saint-Gédéon	Camping plage St-Jude	• Camping • Plage et baignade	• Environ 150 emplacements de camping	• Information non disponible
	Camping plage St-Joseph	• Camping • Plage et baignade	• Information non disponible	• Information non disponible
	Camping municipal d'Hébertville-Station	• Camping • Plage et baignade	• Information non disponible	• Information non disponible
	Camping de l'Écureuil	• Camping • Plage et baignade	• Information non disponible	• Information non disponible
	Camping municipal de Saint-Gédéon	• Camping • Plage et baignade	• 95 emplacements de camping • Pavillon d'accueil avec salle communautaire, blocs sanitaires, buanderie, aires de jeux	• Fréquentation de la fin mai à la mi-septembre
	Camping club de la direction d'Alcan	• Camping • Plage et baignade	• Information non disponible	• Information non disponible
	Camping L'Évasion	• Camping • Location de motomarines	• 86 emplacements de camping	• Information non disponible
	Club Colonie Richelieu	• Camping • Plage et baignade	• Information non disponible	• Information non disponible
	Club de la Détente	• Camping • Plage et baignade	• Information non disponible	• Information non disponible
	Camping Soleil Couchant	• Camping • Plage et baignade	• 86 emplacements de camping trois services	• Fréquentation : début juin au début septembre
Saint-Henri-de-Taillon	Camping des îles	• Camping	• Information non disponible	• Information non disponible
	Camping Belley	• Camping • Plage et baignade • Vélo, randonnée pédestre	• 321 emplacements de camping dont 249 trois services et 72 sans service • Pavillon d'accueil, blocs sanitaires, restaurant • Aires de jeux, dépanneur • Bateau de pirates avec tour d'observation	• Fréquentation de la fin mai à la mi-octobre
	Camping de la marina de Saint-Henri-de-Taillon	• Camping • Accès à la marina	• 24 emplacements trois services	• Fréquentation : 15 mai au 15 octobre
	Centre plein air Les Amicaux	• Tentes Hutttopia et chalets • Plage et baignade • Randonnée pédestre	• Géré maintenant par la SEPAQ (fait partie des sites visés par l'agrandissement du parc national de la Pointe-Taillon) • 5 tentes Hutttopia et 2 chalets locatifs	• Tentes Hutttopia : 19 juin au 6 septembre • Chalets : 12 juin au 12 octobre

Tableau 5-73. Campings aménagés répertoriés dans la zone d'étude restreinte (suite)

Localisation	Nom	Activités et services offerts	Infrastructures d'accueil	Fréquentation annuelle
Sainte-Monique	Centre touristique Sainte-Monique	<ul style="list-style-type: none"> • Camping et chalets locatifs • Vélo, pêche en étang 	<ul style="list-style-type: none"> • 80 sites de camping avec ou sans service • Chalets locatifs • Pavillon d'accueil, blocs sanitaires, buanderie • Dépanneur, aires de jeux, piscine • Étangs de pêche à la truite 	<ul style="list-style-type: none"> • Information non disponible
	Parc national de la Pointe-Taillon	<ul style="list-style-type: none"> • Camping, plage et baignade, randonnée pédestre, vélo, kayak récréatif, kayak de mer, kayak-camping, canotage, observation de la faune et de la flore 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de découverte et de services (secteur Taillon), postes d'accueil (secteurs Taillon et Sainte-Monique), centre de location (vélos, canots, kayaks, pédalos) • 75 sites de camping aménagés et rustiques • 15 tentes Hutttopia, 2 chalets • Plage surveillée, tour d'observation • Réseau cyclable et sentiers pédestres de 45 km avec aires de pique-nique 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation : 65 000 jours-visites • Le parc est ouvert toute l'année, mais la période de plus fort achalandage s'échelonne de la fin mai à la mi-octobre
Saint-Prime	Camping Saint-Prime	<ul style="list-style-type: none"> • Camping, chalets locatifs et résidence de tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • 65 emplacements de camping (trois services), 7 chalets locatifs et une résidence de tourisme • Pavillon d'accueil, bloc sanitaire, aires de jeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Information non disponible

Tableau 5-75. Tours, plates-formes et passerelles d'observation de la zone d'étude restreinte

MRC et municipalités	Tour, plateforme ou passerelle d'observation
<i>MRC de Lac-Saint-Jean-Est</i>	
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Marais Le Rigolet : passerelle d'observation et d'interprétation localisée à travers ce marais bordant le lac Saint-Jean Grand-Marais : site d'observation aménagé en bordure de la Belle-Rivière, accessible via le rang Sainte-Anne Camp musical du Saguenay–Lac-Saint-Jean : tour d'observation localisée sur le pavillon principal qui offre une vue sur le lac Saint-Jean et la plaine agricole
Saint-Gédéon	Petit-Marais : plateforme d'observation localisée en rive est de la baie nord et tour d'observation se trouvant en rive est de la baie sud
Saint-Henri-de-Taillon	Camping et plage Belley : tour d'observation d'un « bateau de pirates » située sur la plage Belley offrant une vue sur le lac Saint-Jean
Sainte-Monique	Parc national de la Pointe-Taillon : tour d'observation située en bordure de la piste cyclable à la hauteur de l'étang des Brasénies (partie ouest du parc)
<i>MRC du Domaine-du-Roy</i>	
Roberval	Marina de Roberval : tour d'observation offrant une vue sur le lac Saint-Jean à partir du pavillon d'accueil
Saint-Félicien	Milieux fauniques Tikouamis : plateforme et passerelle d'observation localisées à travers un marais de la rivière Ticouapé, à environ 1,5 km au sud-est du hameau de Saint-Méthode Bôme de Saint-Méthode : tour d'observation située au débarcadère du bôme de Saint-Méthode offrant une vue sur le lac Saint-Jean et l'embouchure de la rivière Mistassini
Saint-Prime	Tourbière de Saint-Prime : tour d'observation située en bordure de la portion nord de la tourbière, à environ 1 km au sud-est de la marina et de la plage municipale

Tableau 5-79. Autres sites et établissements d'hébergement touristique de la zone d'étude restreinte

Localisation	Nom	Activités et services offerts	Infrastructures d'accueil	Fréquentation
Chambord	Motel Lac-Saint-Jean	• Hébergement commercial	• Motel • Quai de pêche à gué • Rampe de mise à l'eau	• Fréquentation estivale
	Chalets & Spa Lac Saint-Jean	• Hébergement commercial • Centre de santé • Spa nordique	• Chalets et condos • Centre de santé et spa	• Fréquentation à l'année
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Centre plein air St-Pierre d'Alma	• Information non disponible	• Information non disponible	• Information non disponible
	Camp musical du Saguenay–Lac-Saint-Jean	• Enseignement et diffusion musicale • Concerts • Location de salle	• Camp musical • Pavillons d'accueil • Belvédère	• Fréquentation estivale
Saint-Gédéon	Club Kiwanis	• Camp de vacances estival pour personne handicapée • Plage et baignade • Location de l'auberge	• Auberge	• Environ 150 jeunes par été
	Auberges des îles	• Hébergement commercial • Centre de santé • Restauration • Location de salle • Location d'équipements récréatifs (kayak, pédalo, canot, pédalo, rabaska, vélo) • Plage et baignade	• Auberge (49 chambres et 4 salles de groupe)	• Fréquentation toute l'année

Tableau 5-80. Projets de développement récréo-touristique dans la zone d'étude restreinte

Localisation	Organisme	Nature du projet	Échéancier
Alma	Centre de villégiature Dam-en-Terre	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement en résidences de tourisme : <ul style="list-style-type: none"> - rénovation de 14 unités de condos - déplacement des 5 chalets au camping - ajout d'espaces « spa » • Ajout d'une piscine au camping 	2015
		<ul style="list-style-type: none"> • Marina : <ul style="list-style-type: none"> - ajout de 50 à 60 emplacements à quai à la marina - relocalisation de la capitainerie 	Court terme
		<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement du port d'attache (quai) du bateau La Tournée 	Court terme
		<ul style="list-style-type: none"> • Agrandissement de la cuisine de la salle François-Larochelle 	Long terme
		<ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'un bâtiment de divertissement à la plage 	Long terme
		<ul style="list-style-type: none"> • Agrandissement du centre administratif 	Moyen terme
		<ul style="list-style-type: none"> • Marina : <ul style="list-style-type: none"> - réparation du perré - aménagement de nouveaux quais (14 places) 	En attente de financement
		<ul style="list-style-type: none"> • Marina à l'embouchure de la rivière Ouiatchouan 	Information non disponible
		<ul style="list-style-type: none"> • Sentier d'interprétation dans un milieu humide 	Information non disponible
		<ul style="list-style-type: none"> • Complexe hôtelier au Camping Plage Blanchet <ul style="list-style-type: none"> - auberge et chalets totalisant 81 unités d'hébergement 	2015
Desbiens	Société récréo-touristique de Desbiens	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de caravaning en bordure de la rivière Métabetchouane (20 emplacements) 	2015
	Entreprise privée	<ul style="list-style-type: none"> • Centre touristique Vauvert : <ul style="list-style-type: none"> - construction d'un bâtiment pour accueillir le théâtre d'été - agrandissement de la terrasse du pavillon d'accueil 	Information non disponible
Dolbeau-Mistassini	Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> • Camping Vauvert : <ul style="list-style-type: none"> - augmentation de la capacité d'accueil (35 terrains trois services, 11 terrains deux services) - bâtiment de service - sentiers pédestres 	Information non disponible
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> • Plage Le Rigolet : <ul style="list-style-type: none"> - restauration et agrandissement du pavillon d'accueil - rénovation de la terrasse 	2013-2014 2015
		<ul style="list-style-type: none"> • Réaménagement et mise en valeur du quai municipal 	En attente de financement
Péribonka	Club nautique	<ul style="list-style-type: none"> • Agrandissement de la marina 	Recherche de financement
	Auberge île-du-Repos	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation mineures sur les quais existants • Infrastructures d'hébergement alternatif sur l'île Broët • Passerelle reliant l'île Broët et l'île du Repos 	2015
Roberval	Club nautique de Roberval	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de 62 emplacements à quai • Ajout de 30 nouveaux emplacements 	2013-2014 2015-2020
		<ul style="list-style-type: none"> • Complexe récréo-touristique : <ul style="list-style-type: none"> - Pointe-Scott (Roberval) et secteur Saint-Cœur-de-Marie (Alma) : nouvelle mouture du projet Mistouk sur le lac 	Information non disponible
Saint-Félicien	Club nautique	<ul style="list-style-type: none"> • Expansion de la marina : <ul style="list-style-type: none"> - dragage du bassin - prolongement de la digue existante et des quais - réfection du pavillon d'accueil - ajout de 20 emplacements à quai 	2015
	Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection du quai municipal (rive sud de la rivière Ashuapmushuan) 	2013-2015
Sainte-Monique et Saint-Henri-de-Taillon	SEPAQ	<ul style="list-style-type: none"> • Agrandissement du parc national de la Pointe-Taillon • Projets de mise en valeur (dans le cadre du projet d'annexion) : <ul style="list-style-type: none"> - secteur Alma/Saint-Gédéon : camping aménagé, bâtiment multiservices, aires de mise à l'eau, sites de camping rustique, aires de pique-nique sur les îles - secteur Les Amicaux : réaménagement complet du site, bâtiment multiservices, chalets locatifs 	Information non disponible

Tableau 5-82. Principaux projets de développement de la villégiature dans la zone d'étude restreinte

Localisation	Nature du projet	Échéancier
Alma	Projet de lotissement de 89 terrains dans le secteur de la baie Boudreault Est (rive sud de la Grande Décharge). La Ville accepte une première phase de développement de 50 terrains dans la partie nord.	Indéterminé
Dolbeau-Mistassini	Projet d'aménagement d'une zone de villégiature de 50 terrains ceinturant un noyau touristique composé de bâtiments d'époque, entre le Juvénat et l'ancien Centre Astro.	La construction des premières unités pourrait débuter en 2015
Péribonka	Projet à l'étude localisé en rive ouest de la rivière Mistassini en face de l'île aux Faucons qui permettrait de relier les rues Bois-Joli et des Sous-Bois.	Indéterminé
Saint-Prime	Projet de 40 terrains résidentiels ou de villégiature en bordure de la rivière Péribonka sur une partie des lots 39 à 43 du canton Dalmas.	La municipalité prévoit lancer un appel d'offres au printemps 2015 pour débuter le projet
	Développement de 20 terrains desservis par l'aqueduc et l'égout sanitaire à proximité du club de golf et de la plage municipale.	Fin 2015



Le 5 décembre 2023

**Objet : Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean – Suivi socioéconomique
N/Dossier : 22-0697**

Monsieur, Madame,

Dans le cadre de son Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean (PSBLSJ), autorisé par le décret no 6-2018 en janvier 2018, Rio Tinto s'est engagé à réaliser, tous les cinq (5) ans, un suivi de l'évolution du contexte socioéconomique de la zone littorale du lac Saint-Jean et de trois importants tributaires (rivières Ashuapmushuan, Mistassini et Pérignonka).

Les objectifs du suivi socioéconomique sont essentiellement de faire le portrait actuel du milieu touché par le PSBLSJ et d'identifier son évolution depuis 2015 en termes d'utilisation du sol, de la villégiature, d'équipements touristiques et récréatifs et de la planification municipale et régionale pour les trois MRC (Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine et Lac-Saint-Jean-Est), les douze (12) municipalités bordant le lac Saint-Jean ainsi que la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh.

Le mandat de réalisation du suivi socioéconomique relatif au Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026 a été confié à Groupe Conseil Nutshimit-Nippour (GCNN).

Comme la première étape du suivi consiste à réaliser une revue documentaire afin d'identifier les changements ayant eu cours sur votre territoire (plus particulièrement dans la zone riveraine touchée par le PSBLSJ depuis 2015), nous sollicitons votre organisation afin de recueillir des informations qui sont à votre disposition pour ce territoire.

La zone d'étude du présent suivi socioéconomique correspond à la zone d'étude restreinte de l'étude d'impact environnemental (carte 5-1, Rio Tinto Alcan, 2015). Elle couvre l'ensemble du milieu riverain du lac Saint-Jean totalisant 436 km linéaires de berges et inclut les deux territoires non organisés (TNO) aquatiques ainsi que l'embouchure des rivières Ashuapmushuan, Mistassini et Pérignonka (voir la carte ci-jointe).

Donc, si vous êtes en possession d'informations importantes dont il faut tenir compte pour ce suivi socioéconomique, nous apprécierions recevoir celles-ci d'ici la mi-décembre afin de pouvoir procéder aux analyses subséquentes.

Les principales informations recherchées pour la zone d'étude sont :

- Mise à jour des informations (activités et services offerts, infrastructures d'accueil, fréquentation annuelle) contenues dans l'étude d'impact et fournies dans le tableau en annexe :
- Projets de développement ou d'aménagement réalisés depuis 2015
- Projets de développement ou d'aménagement à l'étude ou prévus au cours des cinq prochaines années (nature du projet et échéancier)

Pour toute information additionnelle concernant le présent suivi socioéconomique, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné. Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Stéphane Bernard, ing.f., M. ATDR
Directeur de projet
Groupe Conseil Nutshimit-Nippour
sbernard@synergis.ca
Tél : (418) 218-0792

PT/sb

p. j. Carte de localisation de la zone d'étude

c. c. Madame Elaine Bougie, GCNN
Monsieur Richard Dallaire, Rio Tinto
Madame Caroline Jolette, Rio Tinto

Tableau 1. Campings aménagés répertoriés dans la zone d'étude restreinte (extrait)

Localisation	Nom	Activités et services offerts	Infrastructures d'accueil	Fréquentation annuelle
Alma	Camping de la Colonie Notre-Dame	<ul style="list-style-type: none"> • Camping • Plage et baignade 	<ul style="list-style-type: none"> • Pavillon d'accueil, restaurant et bloc sanitaire • Remises pour divers équipements • Camping : 185 emplacements 	<ul style="list-style-type: none"> • 150 campeurs saisonniers et 35 visiteurs supplémentaires (mai à septembre)
	Camping du resto-bar de la marina de Saint-Cœur-de-Marie	<ul style="list-style-type: none"> • Camping 	<ul style="list-style-type: none"> • Information non disponible 	<ul style="list-style-type: none"> • Information non disponible
	Centre de villégiature Dam-en-Terre	<ul style="list-style-type: none"> • Résidences de tourisme • Camping • Plage et baignade • Théâtre d'été • Marina • Traverse de vélos • Excursions nautiques • Salle de réception • Location (équipements nautiques et vélos) • Randonnée pédestre 	<u>Hébergement en résidence de tourisme</u> <ul style="list-style-type: none"> • Chalets (5), condos (14), suites (12) <u>Camping</u> <ul style="list-style-type: none"> • 240 emplacements, blocs sanitaires, piscine • Restaurant-dépanneur, aires de jeux <u>Marina</u> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment de service (capitainerie) • Quai (90 places) • Réservoirs d'essence et pompes distributrices • Enclos à remorques <u>Théâtre d'été</u> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de spectacle de 200 sièges <u>Traverse de vélos Le Maligneau</u> <ul style="list-style-type: none"> • Ponton (1), quais (2), abri (1) <u>Croisières sur le lac Saint-Jean</u> <ul style="list-style-type: none"> • Quai et bateau La Tournée <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Plage • Salles de réception (5) • Bâtiment d'accueil et de service • Sentiers de glace • Passerelle 	<u>Hébergement en résidence de tourisme</u> <ul style="list-style-type: none"> • 9 000 à 12 000 personnes (janvier à décembre) <u>Camping</u> <ul style="list-style-type: none"> • 75 000 à 110 000 personnes (mai à septembre) <u>Marina</u> <ul style="list-style-type: none"> • 3 000 personnes (mai à septembre) <u>Théâtre d'été</u> <ul style="list-style-type: none"> • 7 000 à 10 000 spectateurs par production (fin juin à fin août) <u>Traverse de vélos Le Maligneau</u> <ul style="list-style-type: none"> • 7 000 à 10 000 personnes (mai à octobre) <u>Croisières sur le lac Saint-Jean</u> <ul style="list-style-type: none"> • 5 000 à 7 000 passagers (mai à septembre) <u>Location de salles de réception</u> <ul style="list-style-type: none"> • 10 000 à 12 000 personnes (janvier à décembre) <u>Plage</u> <ul style="list-style-type: none"> • 10 000 à 15 000 personnes (juin à septembre) <u>Service de location d'équipement et d'organisation de séjour</u> <ul style="list-style-type: none"> • 1 000 personnes (mai à octobre) <u>Sentiers de glace</u> <ul style="list-style-type: none"> • 5 000 à 7 000 personnes (décembre à mars)

Tableau 2. Identification des terrains de camping exploités sur le pourtour du lac Saint-Jean

Nom du camping	Nombre de sites
Camping l'Amicale	92
Camping Péribonka	99
Camping Parc national Pointe-Taillon	75
Camping de la Marina de Saint-Henri-de-Taillon	24
Camping Belley	321
Camping l'Évasion	86
Camping municipal de Saint-Gédéon	95
Camping Villa des Sables	177
Camping plage Blanchet	164
Camping Desmeules	98
Camping Village historique Val-Jalbert	172
Camping plage Robertson	150
Camping Saint-Prime	65
Centre touristique et Camping Vauvert	90
Centre de villégiature Dam-en-terre	240
Camping Centre touristique Sainte-Monique	80
Camping Halte Delisle ou Camping du resto-bar de la marina de Saint-Cœur-de-Marie	50
Auberge et camping de l'Île du repos	75
Camping Chambord	132
Camping de la Colonie Notre-Dame	185
Camping de la Pointe	80
Camping Bellevue Sud	25
Camping plage St-Jude	150
Camping Soleil couchant	86
TOTAL	2 811

Sources : Camping Québec; WSP 2015

Annexe 3

Bilan des interventions de stabilisation des berges

Tableau 3. Description des interventions en stabilisation des berges réalisées de 2015 à 2023

Site	Villes et municipalité	Type d'intervention	Longueur (m)	Année de l'intervention
94.01.02	Alma	Rechargement de sable seul	120,0	2015
2015.01.02	Alma	Installation d'un perré neuf	51,0	2015
2016.01.01	Alma	Installation d'un perré neuf	125,0	2016
93.05.04	Chambord	Rechargement de gravillon	150,0	2015
94.05.02	Chambord	Entretien	255,0	2015
92.05.03	Chambord	Entretien	4,0	2015
94.05.02	Chambord	Entretien	4,5	2015
92.05.03	Chambord	Entretien	-	2015
93.05.03	Chambord	Entretien	60,0	2015
96.05.02	Chambord	Entretien	-	2015
94.05.02	Chambord	Accès escalier (béton coulé en place)	1,2	2016
90.05.05	Chambord	Installation d'un perré neuf	150,0	2016
94.05.02	Chambord	Accès escalier (béton coulé en place)	1,2	2016
94.05.02	Chambord	Accès escalier (béton coulé en place)	1,2	2016
92.05.03	Chambord	Entretien	-	2016
94.05.03	Chambord	Réfection et/ou entretien du perré	93,0	2019
94.05.03	Chambord	Réfection et/ou entretien du perré	93,0	2019
93.05.02	Chambord	Installation d'un perré neuf	76,0	2020
93.05.04	Chambord	Rechargement de sable avec épi	327,0	2020
2014.05.01	Chambord	Rechargement de sable seul	287,0	2021
92.05.03	Chambord	Accès (autres)	26,0	2021
94.05.05	Chambord	Rechargement de plage	935,0	2023
86.05.01	Chambord	Réfection d'un muret en bois	30,0	2023
2015.04.01	Desbiens	Réfection et/ou entretien du perré	420,0	2015
2015.04.01	Desbiens	Réfection et/ou entretien du perré	165,0	2016
88.04.01	Desbiens	Réfection et/ou entretien du perré	91,0	2018
88.04.01	Desbiens	Réfection et/ou entretien du perré	405,0	2019
2019.04.01	Desbiens	Réfection et/ou entretien du perré	405,0	2019
2004.04.01	Desbiens	Réfection et/ou entretien du perré	405,0	2019
2015.04.01	Desbiens	Réfection et/ou entretien du perré	405,0	2019
-	Dolbeau-Mistassini	Reconfiguration du ruisseau Ptarmigan	-	2015
-	Dolbeau-Mistassini	Reconfiguration du ruisseau Savard	-	2015
88.11.01	Dolbeau-Mistassini	Rechargement de gravillon	520,0	2015
-	Dolbeau-Mistassini	Reconfiguration du ruisseau Ptarmigan	-	2016
-	Dolbeau-Mistassini	Reconfiguration du ruisseau Savard	-	2016
96.11.01	Dolbeau-Mistassini	Autres	150,0	2016
95.11.01	Dolbeau-Mistassini	Réfection et/ou entretien du perré	30,0	2016
95.11.01	Dolbeau-Mistassini	Réfection et/ou entretien du perré	15,0	2016
92.11.01	Dolbeau-Mistassini	Installation d'un perré neuf	40,0	2016
95.11.03	Dolbeau-Mistassini	Rechargement de gravillon	255,0	2016

Site	Villes et municipalité	Type d'intervention	Longueur (m)	Année de l'intervention
-	Dolbeau-Mistassini	Reconfiguration du ruisseau Savard	-	2017
-	Dolbeau-Mistassini	Reconfiguration du ruisseau Ptarmigan	5,0	2017
-	Dolbeau-Mistassini	Reconfiguration du ruisseau Savard	3,0	2017
88.11.01	Dolbeau-Mistassini	Rechargement de gravillon	280,0	2019
94.11.02	Dolbeau-Mistassini	Rechargement de gravillon	338,0	2019
-	Dolbeau-Mistassini	Reconfiguration du ruisseau Savard	3,0	2019
-	Dolbeau-Mistassini	Reconfiguration du ruisseau Ptarmigan	5,0	2019
91.11.02	Dolbeau-Mistassini	Rechargement de gravillon	570,0	2020
95.11.03	Dolbeau-Mistassini	Rechargement de gravillon	282,0	2020
94.11.01	Dolbeau-Mistassini	Rechargement de sable seul	300,0	2022
95.11.02	Dolbeau-Mistassini	Rechargement de sable seul	1 115,0	2022
95.11.03	Dolbeau-Mistassini	Rechargement de gravillon avec couche de sable	190,0	2022
-	Dolbeau-Mistassini	Non spécifié	-	
88.07.02	Mashteuiatsh	Rechargement de sable seul	155,0	2017
2019.07.01	Mashteuiatsh	Autres (mur de béton)	130,0	2019
95.03.04	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de gravillon	270,0	2015
91.03.03	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Épi	25,0	2015
91.03.03	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Non spécifié	22,0	2015
2014.03.01	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Épi	-	2015
94.03.01	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Empierrement 25-150 mm	19,0	2015
-	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Épi	12,0	2015
94.03.01	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de sable seul	185,0	2015
92.03.02	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de sable seul	225,0	2015
91.03.04	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Entretien	50,0	2016
95.03.02	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de sable seul	200,0	2016
95.03.04	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de gravillon	500,0	2016
95.03.04	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Entretien	-	2016
2017.03.01	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de gravillon	785,0	2017
91.03.01	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de gravillon	80,0	2017
94.03.03	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Accès escalier (pierres plates)	1,2	2018
92.03.02	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Réfection et/ou entretien du perré	64,0	2018
2018.03.02	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Autres	55,0	2018

Site	Villes et municipalité	Type d'intervention	Longueur (m)	Année de l'intervention
91.03.01	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de gravillon	150,0	2018
94.03.01	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de sable seul	199,0	2022
94.03.01	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Retrait du perré de support	53,0	2022
95.03.04	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de plage	499,0	2023
95.03.02	Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	Rechargement de plage	193,0	2023
95.13.02	Péribonka	Accès escalier (béton coulé en place)	1,2	2018
90.13.03	Péribonka	Réfection et/ou entretien du perré	31,5	2018
94.06.02	Roberval	Entretien	-	2015
91.06.01	Roberval	Entretien	-	2016
96.06.02	Roberval	Rechargement de sable seul	75,0	2019
2015.14.01	Sainte-Monique	Installation d'un perré neuf	220,0	2015
91.10.02-2	Saint-Félicien	Rechargement de gravillon	140,0	2015
91.10.02-2	Saint-Félicien	Épi	25,0	2015
91.10.02-2	Saint-Félicien	Épi	35,0	2015
91.10.02-1	Saint-Félicien	Rechargement de gravillon	190,0	2015
93.10.02	Saint-Félicien	Rechargement de gravillon	100,0	2015
90.10.01	Saint-Félicien	Entretien (nivellement)	-	2016
90.10.01	Saint-Félicien	Entretien (dégagement du quai)	-	2016
91.10.02-2	Saint-Félicien	Rechargement de gravillon	127,0	2018
90.10.03	Saint-Félicien	Réfection et/ou entretien du perré	35,0	2018
91.10.02	Saint-Félicien	Rechargement de plage	340,0	2023
87.02.04	Saint-Gédéon	Épi	30,0	2015
87.02.04	Saint-Gédéon	Rechargement de sable avec épi	50,0	2015
93.02.02	Saint-Gédéon	Rechargement de gravillon	300,0	2015
87.02.04	Saint-Gédéon	Rechargement de sable avec épi	80,0	2015
93.02.02	Saint-Gédéon	Rechargement de gravillon	335,0	2015
93.02.02	Saint-Gédéon	Installation d'un perré neuf	260,0	2015
87.02.04	Saint-Gédéon	Épi	50,0	2016
98.02.01	Saint-Gédéon	Entretien	-	2016
93.02.02	Saint-Gédéon	Rechargement de gravillon	258,6	2016
93.02.02	Saint-Gédéon	Rechargement de gravillon	257,0	2017
98.02.01	Saint-Gédéon	Rechargement de gravillon	50,0	2018
93.02.02	Saint-Gédéon	Autres	-	2019
93.02.02	Saint-Gédéon	Rechargement de gravillon	280,0	2020
93.02.02	Saint-Gédéon	Réfection et/ou entretien du perré	77,0	2020
93.02.02	Saint-Gédéon	Construction d'un épi	140,0	2023
93.02.02	Saint-Gédéon	Rechargement de gravillon avec couche de sable	445,0	2023
88.15.01	Saint-Henri-de-Taillon	Rechargement de sable seul	180,0	2015
2001.15.01	Saint-Henri-de-Taillon	Accès (autres)	3,5	2015

Site	Villes et municipalité	Type d'intervention	Longueur (m)	Année de l'intervention
97.15.01	Saint-Henri-de-Taillon	Série de 4 épis en éventail de 20 m chacun	80,0	2015
94.15.01	Saint-Henri-de-Taillon	Rechargement de sable seul	180,0	2015
2001.15.01	Saint-Henri-de-Taillon	Entretien	-	2016
97.15.01	Saint-Henri-de-Taillon	Série de 2 épis en éventail de 20 m chacun	40,0	2017
94.15.01	Saint-Henri-de-Taillon	Rechargement de sable avec brise-larmes	37,0	2018
94.15.01	Saint-Henri-de-Taillon	Rechargement de sable seul	200,0	2018
88.15.01	Saint-Henri-de-Taillon	Rechargement de sable seul	160,0	2018
90.08.01	Saint-Prime	Rechargement de gravillon	260,0	2015
94.08.03	Saint-Prime	Rechargement de gravillon	50,0	2019
88.08.01	Saint-Prime	Déblais de sliens hydriques et reconstruction du seuil	-	2020

1 Sources : Rio Tinto (2022a, b), Rio Tinto (2023a,b,c,d,e,f), Rio Tinto (2024) 1

2 Note 2

Annexe 4

Cartes de localisation des principaux changements aux affectations du territoire de 2015 à 2023





Carte 3
Changements aux grandes affectations du territoire de 2015 à 2023

- Affection**
- Agriculture
 - Conservation
 - Industrielle
 - Récréative
 - Urbaine
- Limite**
- Zone d'étude
 - Municipalité
 - Municipalité régionale de comté (MRC)
- Hydrographie**
- Cours d'eau permanent
 - Plan d'eau
- Infrastructure**
- Voie ferrée
- Réseau de transport**
- Route nationale / Route régionale
 - Route collectrice
 - Route locale

Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un ou plusieurs éléments de la carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.

Source des données :
BDTA 1/250 000, MERN Québec, 2021
Réseau routier, Adresse Québec, 2024-02
Système de découpage administratif du Québec 1/20 000 (SDA), MERN Québec, 2024-02
MRC Lac-Saint-Jean-Est, MRC Domaine-du-Roy et MRC Maria-Chapdelaine, 2015 et 2023
Orthophoto, Service WMTS de l'inventaire écoforestier, MFFP Québec, 2022

0 750 1 500 m

NAD 1983 CSRS MTM 8

1:70 000



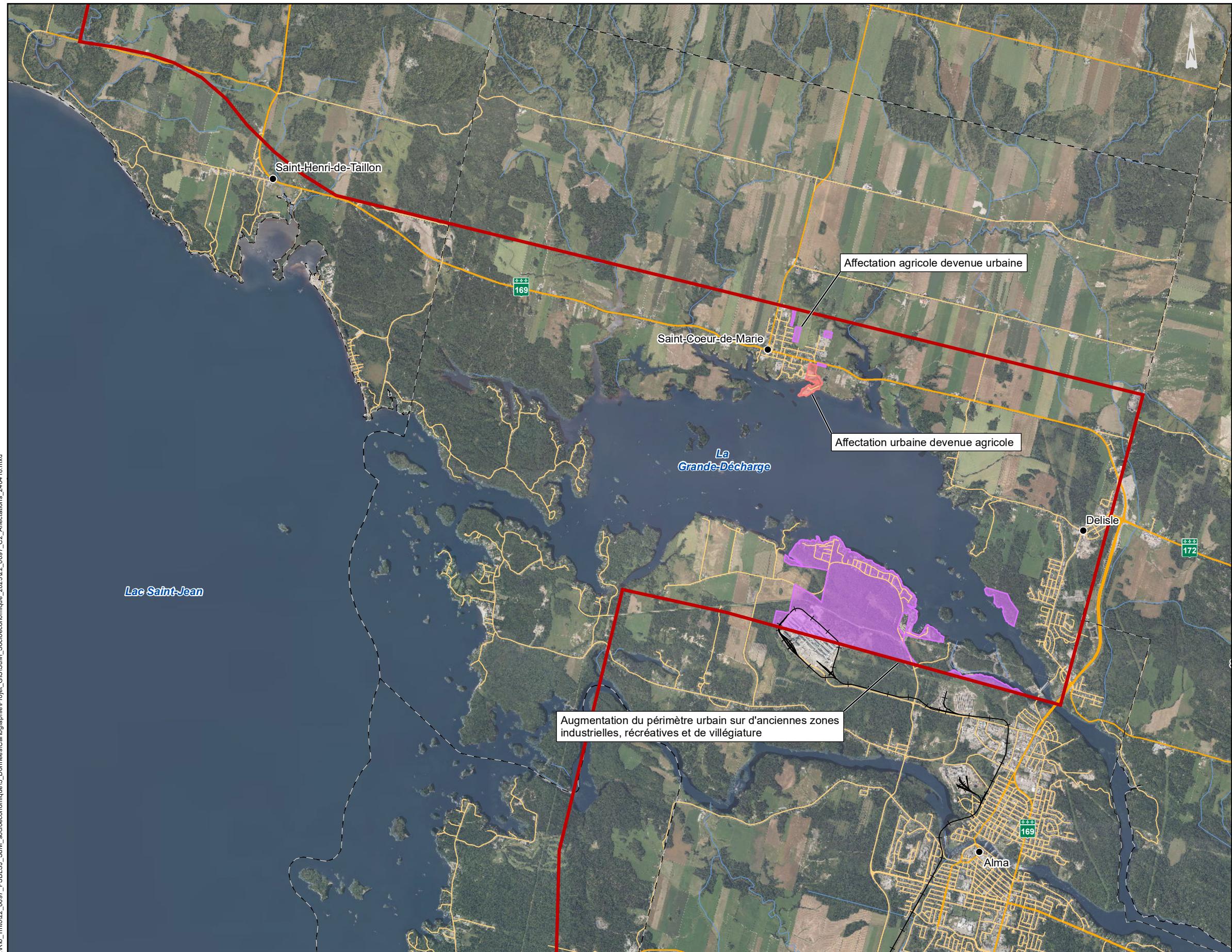
Suivi socioéconomique 2015-2023

Rio Tinto
Projet : 22-0697

1 mai 2024
Approuvé par :
Stéphane Bernard



Note : Cette carte n'a aucune valeur légale, seul un arpenteur-géomètre peut se prononcer sur l'exactitude des informations géographiques.



Rio_Tinto22_0697_PUBLI_Suivi_socioéconomique_v3_DonneesCartographiques_v3_DonneesSocioéconomiques_GISUSU_Suivi_socioéconomique_202322_0697_C2_Affection240418.mxd

Note : Cette carte n'a aucune valeur légale, seul un arpenteur-géomètre peut se prononcer sur l'exactitude des informations géographiques.

Carte 4
Changements aux grandes affectations du territoire de 2015 à 2023

- Affectation**
- Agriculture
 - Conservation
 - Industrielle
 - Récréative
 - Urbaine
- Limite**
- Zone d'étude
 - Municipalité
 - Municipalité régionale de comté (MRC)
- Hydrographie**
- Cours d'eau permanent
 - Plan d'eau
- Infrastructure**
- Voie ferrée
- Réseau de transport**
- Route nationale / Route régionale
 - Route collective
 - Route locale

Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un ou plusieurs éléments de la carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.

Source des données :
 BDTA 1/250 000, MERN Québec, 2021
 Réseau routier, Adresse Québec, 2024-02
 Système de découpage administratif du Québec 1/20 000 (SDA), MERN Québec, 2024-02
 MRC Lac-Saint-Jean-Est, MRC Domaine-du-Roy et MRC Maria-Chapdelaine, 2015 et 2023
 Orthophoto, Service WMTS de l'inventaire écoforestier, MFFP Québec, 2022

0 750 1 500 m
NAD 1983 CSRS MTM 8

1:70 000



Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026

Suivi socioéconomique 2015-2023

Rio Tinto
Projet : 22-0697

1 mai 2024
Approuvé par :
Stéphane Bernard



RioTinto

Carte 5
Changements aux grandes affectations du territoire de 2015 à 2023



- Affectation**
- Agriculture
 - Conservation
 - Industrielle
 - Récréative
 - Urbaine
- Limite**
- Zone d'étude
 - Municipalité
 - Municipalité régionale de comté (MRC)

- Hydrographie**
- Cours d'eau permanent
 - Plan d'eau

- Infrastructure**
- Voie ferrée
- Réseau de transport**
- Route nationale / Route régionale
 - Route collectrice
 - Route locale

Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un ou plusieurs éléments de la série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.

Source des données :
 BDTA 1/250 000, MERN Québec, 2021
 Réseau routier, Adresse Québec, 2024-02
 Système de découpage administratif du Québec 1/20 000 (SDA), MERN Québec, 2024-02
 MRC Lac-Saint-Jean-Est, MRC Domaine-du-Roy et MRC Maria-Chapdelaine, 2015 et 2023
 Orthophoto, Service WMTS de l'inventaire écoforestier, MFFP Québec, 2022

0 750 1 500 m

NAD 1983 CSRS MTM 8

1:70 000



Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026

Suivi socioéconomique 2015-2023

Rio Tinto
 Projet : 22-0697

1 mai 2024
 Approuvé par :
 Stéphane Bernard





Carte 6
Changements aux grandes affectations du territoire de 2015 à 2023

- Affectation**
- Agriculture
 - Conservation
 - Industrielle
 - Récréative
 - Urbaine
- Limite**
- Zone d'étude
 - Municipalité
 - Municipalité régionale de comté (MRC)
- Hydrographie**
- Cours d'eau permanent
 - Plan d'eau
- Infrastructure**
- Voie ferrée
- Réseau de transport**
- Route nationale / Route régionale
 - Route collectrice
 - Route locale

Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un ou plusieurs éléments de la série de cartes. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.

Source des données :
BDTA 1/250 000, MERN Québec, 2021
Réseau routier, Adresse Québec, 2024-02
Système de découpage administratif du Québec 1/20 000 (SDA), MERN Québec, 2024-02
MRC Lac-Saint-Jean-Est, MRC Domaine-du-Roy et MRC Maria-Chapdelaine, 2015 et 2023
Orthophoto, Service WMTS de l'inventaire écoforestier, MFFP Québec, 2022

0 750 1 500 m

NAD 1983 CSRS MTM 8

1:70 000



Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026

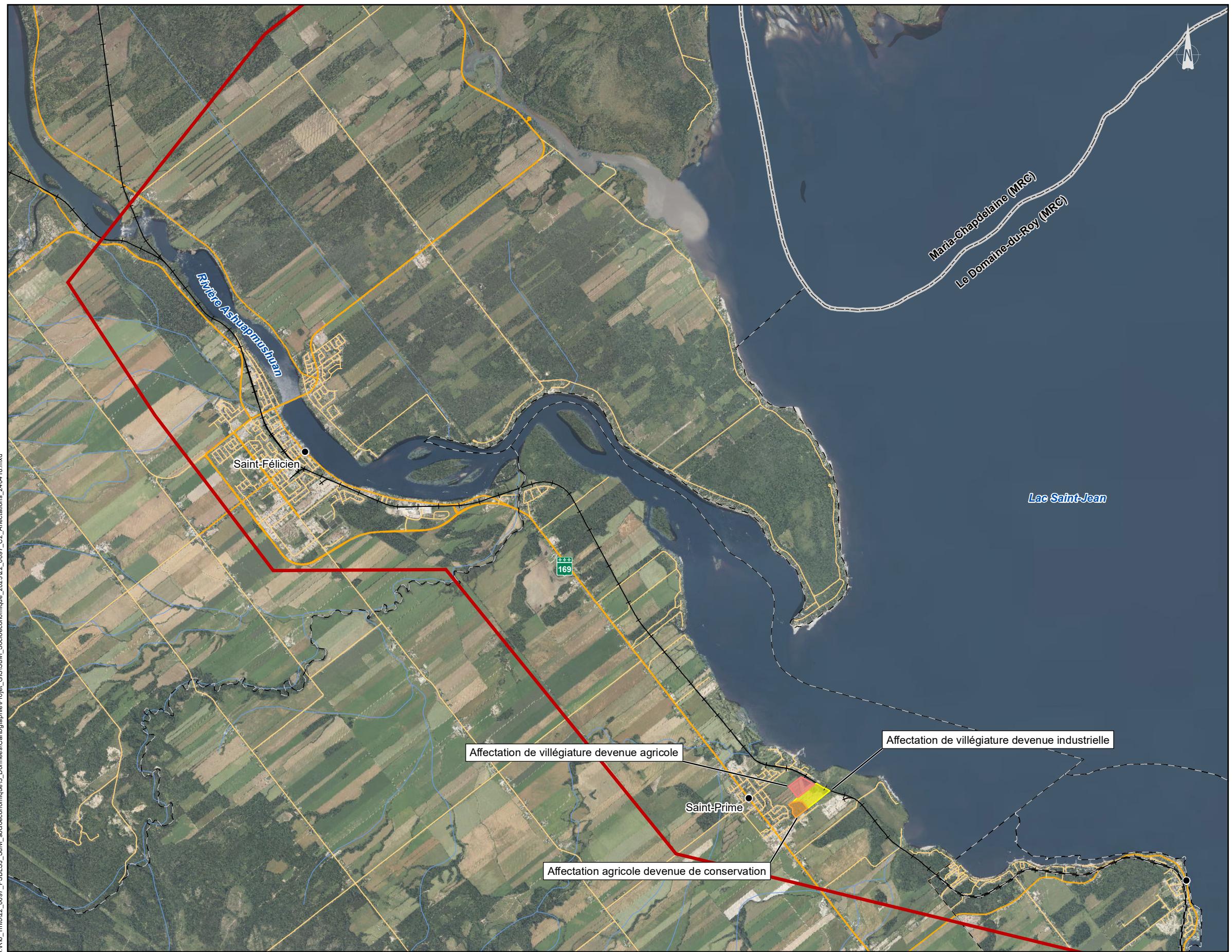
Suivi socioéconomique 2015-2023

Rio Tinto
Projet : 22-0697

1 mai 2024
Approuvé par :
Stéphane Bernard

GROUPE CONSEIL
Nutshimit-Nippour

RioTinto



Carte 7
Changements aux grandes affectations du territoire de 2015 à 2023

Note : Cette carte n'a aucune valeur légale, seul un arpenteur-géomètre peut se prononcer sur l'exactitude des informations géographiques.



GROUPE CONSEIL
Nutshimit-Nippour